

Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026

de la Communauté d'Agglomération
Lisieux Normandie



Contrat de relance et de transition écologique

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

En 2020, pour pallier aux conséquences de la crise sanitaire et soutenir son tissu économique, l'Agglomération a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 1 million d'euros. Elle a ainsi pu agir sur 3 niveaux :

- au niveau national en abondant le fonds de solidarité ;
- au niveau régional en participant, avec la Région Normandie et aux côtés des intercommunalités normandes, au plan « Impulsion Relance Normandie » en abondant au fonds dédié, avec les communes-membres pour la partie « commerce » ;
- au niveau local, à l'échelle de Lisieux Normandie, avec la création d'un fonds de soutien territorial (Communauté d'Agglomération – communes).

Afin d'aider les entreprises à anticiper les mutations économiques, l'Agglomération a appuyé sa stratégie économique sur le volet emploi et compétences et orientation. Elle met en place les actions collectives inscrites dans l'appel à projet DRACCARE, anime le dispositif Transition Collectives ainsi que le plan d'actions Territoire d'Industrie adapté aux enjeux conjoncturels.

L'ambition de l'Agglomération durant la période 2020-2026 est de conforter la qualité de vie sur son territoire. Consciente de son potentiel et des aspirations des franciliens à quitter la capitale après la crise sanitaire, l'Agglomération développe les services dans ses pôles urbains et préserve son cadre de vie rural, gage de son attractivité.

Cette ambition est nourrie par la capacité de résilience du territoire et son intention de valoriser l'existant. Valoriser le patrimoine historique pour affirmer l'attrait touristique, rénover l'habitat ancien, quelquefois indigne, pour dynamiser les centralités, et enfin dans un objectif de « sobriété foncière », réhabiliter les friches en les confortant en usages économiques ou en modifiant leur destination (services à la population, tertiaire, loisirs etc.).

Le plan de relance s'articule autour de trois priorités :

Écologie

30 milliards de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets, nos industries, et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer notre indépendance économique. 25 milliards seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent $\frac{1}{3}$ de l'activité économique des entreprises françaises.

Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.

La vision de long-terme du plan de relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, le Conseil Départemental du Calvados représenté, par Jean-Léonce DUPONT, Président, et la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, représentée par François AUBEY, Président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographiques, économiques et numériques.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou les conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'État soutiendra l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Les opérations présentées au titre du CRTE, et non détaillées, s'étudieront au cas par cas en fonction de la description du projet mentionnée dans les fiches action jointes en annexe du présent contrat. Pour mémoire, la présentation de fiches action ne vaut pas attribution de subvention. Par ailleurs, il est rappelé que les opérations non mentionnées dans ledit CRTE, qui ne relèvent pas de la transition écologique, feront l'objet d'un examen de « droit commun » au titre des subventions d'investissement de l'État, sous réserve de leur éligibilité et des enveloppes disponibles".

Présentation du Département du Calvados :

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Le Département s'engage à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Il apporte ainsi son concours aux collectivités territoriales au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...) afin de faire émerger des projets structurants pour les territoires sur la base de « portraits de territoires » partagés avec les communes et les EPCI.

Tout au long du CRTE, le Département du Calvados s'attachera à renforcer le soutien au financement de projets portés par la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonnera au plus près ses interventions avec celles de l'État pour renforcer les effets leviers des financements publics.

Sur le volet transition écologique, le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les porteurs via ses financements dédiés (APCR et Contrats de Territoires).

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE ET DE SES COMPETENCES	p.7
2. PRESENTATION DU TERRITOIRE	p.9
3. LES ENJEUX METROPOLITAINS DANS LES CRTE	p.10
4. LES AXES PRIORITAIRES DU CRTE	
4.1. TRANSITION DEMOGRAPHIQUE	
4.1.1. Volet Aménagement/Habitat	p.11
4.1.2. Volet Services à la population	p.16
4.1.3. Volet Santé Vieillissement	p.19
4.1.4. Volet Culture / Patrimoine / Tourisme	p.21
4.2. TRANSITION ECOLOGIQUE	
4.2.1. Volet transition énergétique.....	p.26
4.2.2. Volet Mobilités	p.29
4.3. TRANSITION ECONOMIQUE	
4.3.1. Volet Entreprises / Territoire d'Industrie	p.31
4.3.2. Volet Agriculture	p.35
5. MISE EN OEUVE DU CONTRAT	p.37
6. ANNEXES.....	p.39

1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE ET DE SES COMPETENCES

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie s'est construite au 1er janvier 2017 autour de coopérations anciennes et solides, développées notamment à travers les stratégies territoriales impulsées par la construction commune du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Pays d'Auge.

Depuis sa création, les élus de la Communauté d'Agglomération poursuivent la structuration de l'outil et développent dans une démarche intégratrice, les compétences à exercer pour que ce nouvel espace de coopération apporte sa plus-value au développement du territoire, des communes, des habitants et des acteurs économiques.

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie agit simultanément sur les 3 échelles territoriales pertinentes pour la réussite des projets :

- Sur la scène régionale. Par son poids démographique et les communes qu'elle regroupe, la Communauté d'Agglomération est devenue l'acteur institutionnel en capacité de porter la stratégie, la cohérence et les intérêts du territoire Sud Pays d'Auge auprès des acteurs et partenaires.
- A l'échelle de son territoire du Sud Pays d'Auge. La Communauté d'Agglomération s'affirme comme l'échelon d'action pertinent pour développer des coopérations territoriales étroites. Elle est le support et le moteur d'un projet de développement solidaire et équilibré du Sud Pays d'Auge pour lequel le renforcement des centres villes et centres bourg est la clé de voûte.
- Entre les Communes et l'intercommunalité. La mise en œuvre du projet de la Communauté d'agglomération permet de développer les synergies et les mutualisations nécessaires au service de l'opérationnalité des interventions. L'Agglomération par ses moyens financiers et d'ingénierie se pose en facilitateur de la coopération des communes pour le renforcement du territoire.

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie est structurée autour des cinq grandes ambitions de son acte fondateur :

- Organiser le projet commun d'aménagement durable et de mobilité ;
- Placer le développement économique et touristique du Sud Pays d'Auge au cœur de l'action ;
- Mettre en œuvre la cohésion sociale et la qualité de vie en Sud Pays d'Auge. Garantir un maillage équilibré du territoire des équipements culturels, sportifs, de santé et des services publics ;
- Développer l'enjeu environnemental comme fil directeur du développement du territoire et comme priorité de l'action publique en conciliant qualité du service, maîtrise des coûts et performance environnementale des services publics ;
- Structurer l'espace de coopération et de mutualisation avec et entre les communes.

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie - Photographie des compétences en juillet 2021		Compétence Obligatoire / Facultative
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17	Obligatoire	
Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire		
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire		
promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme		Facultative
Axe agriculture		Facultative
AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE		
SCOT et schéma de secteur	Obligatoire	
PLU, documents urbanismes en tenant lieu et carte communale		
Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme		
Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code		
EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT		
PLH	Obligatoire	
Politique du logement d'intérêt communautaire		
Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire		
Réserve foncière pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat		
Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées		
Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire		
POLITIQUE DE LA VILLE		
Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville	Obligatoire	
Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance		
Programmes d'actions définis dans le contrat de ville		
GEMAPI (L. 211-7 Code environnement)		
L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	Obligatoire	
L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau		
La défense contre les inondations et contre la mer		
La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines		
GENS DU VOYAGE		
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1 ^{er} à 3 ^{er} du II de l'article 1 ^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage		Obligatoire
DECHETS		
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés		Obligatoire
EAU-ASSAINISSEMENT		
Eau potable	Obligatoire	
Assainissement collectif - non collectif dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8		
Eaux pluviales urbaines au sens de l'article L. 2226-1		
VOIRIE / PARC DE STATIONNEMENT		
Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire	Facultative	
Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;		
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE		
Lutte contre la pollution de l'air	Facultative	
Lutte contre les nuisances sonores		
Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie		
Préservation des espaces naturels, notamment toute action en faveur de la biodiversité		
Entretien des haies (élagage, broyage des bermes et talus sur toute voie communale qui mène au moins à une habitation) en vue d'une valorisation énergétique		
PCAET		Obligatoire
EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS		
Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	Facultative	
Définition et mise en œuvre de la politique culturelle communautaire		
ACTION SOCIALE		
Action sociale d'intérêt communautaire		Facultative
MSAP		
Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.		Facultative
CREMATORIUM		
Création, aménagement, entretien de crématorium		Facultative

2. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Regroupant 53 communes et constituant, avec ses 77 000 habitants, le 2ème EPCI du Calvados, le territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie est situé au cœur des grandes métropoles normandes, avec lesquelles il est connecté par les réseaux routiers et ferrés.

A dominante rurale, il présente à lui seul toute la diversité de la Normandie. Il est composé d'un pôle urbain principal, Lisieux, et d'un maillage de pôles urbains secondaires – Mézidon Vallée d'Auge, Saint-Pierre-en-Auge, Livarot Pays d'Auge, Orbec et Cambremer - Quelques communes du quart Nord-Ouest font partie de l'aire urbaine de Caen. Ce maillage de pôles centralise les commerces et services au cœur des espaces naturels et agricoles parsemés d'habitat diffus.

La CALN a une densité de population moyenne de 82 hab/km². Ce chiffre cache toutefois de fortes disparités ; en effet, si l'on compte environ 1 800 hab/km² sur la commune de Lisieux, 60% des communes du territoire ont une densité moyenne d'environ 20 hab/km². Avec près de la moitié des habitants représentée par les plus de 65 ans et les moins de 20 ans (20% de la population à 65 ans et plus, 25% à moins de 20 ans), l'enjeu des mobilités sur ce territoire peu dense est particulièrement prégnant.



En matière d'activités économiques, la CALN se caractérise par ses filières agricoles et industrielles, piliers de l'économie locale et porteuses de technologies et des savoir-faire locaux (chimie/métallurgie, bois, élevage, artisanat...) ainsi que par son industrie agroalimentaire dynamique et aux productions non reproductibles (AOC, terroir, etc.). Son territoire représente également une destination touristique s'appuyant sur une identité forte, fondée sur un patrimoine, une architecture et des paysages d'exception.

Parmi les plus gros employeurs du territoire la CALN compte une majorité d'établissements privés. Le territoire compte près de 1700 établissements employeurs du secteur privé dont 11.5% dans l'industrie et 3% pour le secteur logistique. L'industrie emploie 26 % des postes salariés de Lisieux Normandie en 2019 (contre une moyenne régionale de 15,8% et nationale de 12%) ce qui en fait le premier secteur d'activité privé en termes d'emploi du territoire et de fait une spécificité du territoire.

On observe une bonne résilience du tissu économique aux chocs externes grâce à un secteur industriel fort et diversifié. Le territoire possède en effet plusieurs pépites industrielles, leader sur leur créneau et un maillage de PME et d'ETI dynamiques. L'agroalimentaire (Stephano Toselli, Lactalis Nestlé, Entreprise Viande Abattages, Société fromagère d'Orbec, Fromagerie de Livarot/Graindorge, Charal...), la métallurgie (Atos, Knorr Bremse, Sidel, Caillebotis, Diamond, Axe Metal..), l'industrie pharmaceutique (Sanofi), l'industrie du bois et du papier (Ondulys Industrie, Société Nouvelle Cibem...) et la logistique (SCA Normandie, Lisieux Distribution, Cotilas/Intermarché, Thiriet Distribution, Transport Antoine Normandie, Transports Roselier...) sont les filières majeures du territoire.

3. LES ENJEUX METROPOLITAINS DANS LES CRTE

Existant sous son statut actuel depuis 2017 mais fruit d'un dialogue qui perdure depuis plus de 20 ans, le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine réunit aujourd'hui 8 intercommunalités membres constituant un ensemble de près de 550 000 habitants et couvrant 275 communes.

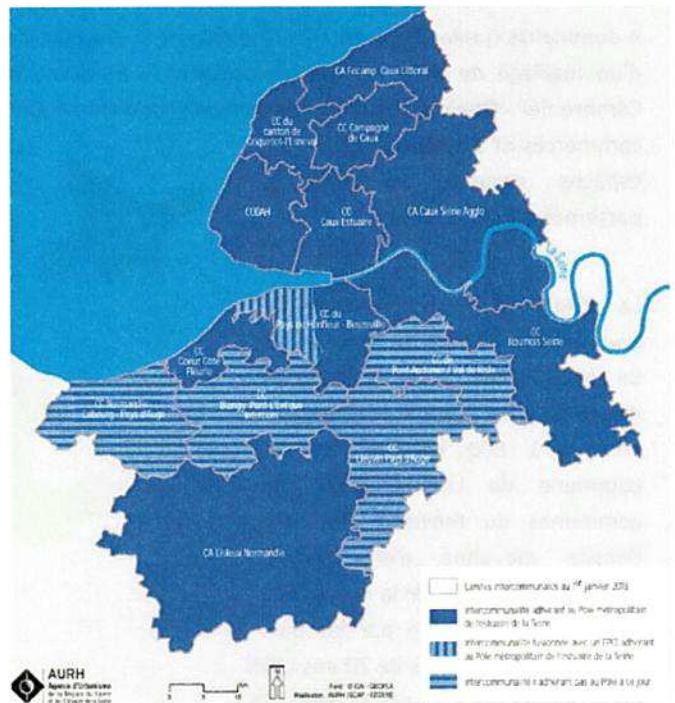
Son territoire s'étend depuis Fécamp au nord jusqu'à Lisieux au sud, ayant l'estuaire de la Seine en partage.

Le Pôle métropolitain est un outil de dialogue et de concertation entre les EPCI, levier d'influence collective mais aussi d'expérimentations.

Concrètement, il s'agit d'une communauté de projets dont l'action repose sur un double positionnement :

- La mise en cohérence des politiques publiques
 - La mise en place d'actions de visibilité de l'estuaire de la Seine,

La feuille de route portée par les élus repose sur les 4 axes de travail historiques du PMES : le développement durable et la santé, l'attractivité et le tourisme, les mobilités, le développement économique.



Les priorités affichées par l'Etat dans le cadre du plan de relance et de la construction des Contrats de Relance et de Transition Ecologique résonnent particulièrement dans l'estuaire de la Seine, au croisement des stratégies portées par les intercommunalités membres et des orientations du Pôle métropolitain.

Dans cette logique, les élus ont souhaité valoriser la démarche du Pôle au sein de leurs CRTE et y intégrer certains enjeux communs et partagés d'intérêt métropolitain.

Les thématiques et sujets prioritaires présentés à la suite sont les suivants :

Thématiques	Mobilités		Développement durable et santé	Tourisme et attractivité	Développement économique	
Enjeux d'intérêt métropolitain	Les mobilités cyclables	Les mobilités électriques	Les démarches alimentaires et agricoles	La stratégie touristique à l'échelle de l'estuaire	Le développement des tiers-lieux	L'économie circulaire et l'écologie industrielle territoriale

4. LES AXES PRIORITAIRES DU CRTE

4.1. TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

4.1.1 Volet Aménagement/Habitat

Diagnostic local

→ Une fragilisation socio-démographique :

- Une forte déprise démographique (-36% depuis les 70) ;

- Un vieillissement important : la part des +60 ans est passée de 15,5% à 37% depuis 1982 ;

- Un taux de chômage élevé et en augmentation ;

- Des ménages aux revenus plus modestes, en particulier à Lisieux et dans les centres-bourgs de la CALN

→ Un parc de logements majoritairement privé et ancien :

- 83% des logements sont privés ;

- Un parc de maisons individuelles et de grandes surfaces ;

→ Une vacance élevée et en augmentation

- 9% des logements vacants à l'échelle de la CALN

- Un taux de vacance plus élevé encore dans le centre-ville de Lisieux et certains centres-bourgs

- Un taux de vacance particulièrement élevé dans le collectif (20% des logements collectifs vacants)

→ Une dynamique commerciale fragile

- Une augmentation du taux de vacance commerciale

- La problématique du dernier commerce dans de nombreux bourgs ruraux

→ Des centralités font face à différents enjeux: Perte d'habitants, vieillissement et paupérisation de la population, fermeture de commerces et de services publics, baisse de l'attractivité, fragilisation des équipements et dégradation du patrimoine bâti.

Enjeux locaux

- ⇒ Aménager et densifier les pôles urbains et de proximité.
- ⇒ Construire et mettre en œuvre une politique locale de l'habitat par la requalification d'îlots anciens, l'adaptation de l'offre de logements et la résorption de l'habitat indigne.
- ⇒ Adapter l'habitat : Production de logements attractifs (retour des familles en ville) et adaptés pour les personnes âgées ;
- ⇒ Redynamiser l'économie locale des bourgs-centres et des pôles de proximité en maintenant l'offre de commerces, de services et d'équipements.

Stratégie locale

- Action Cœur de Ville

La ville de Lisieux est lauréate de l'Appel à Projet Action Cœur de Ville. Lisieux possède en effet de nombreux atouts, en termes de densité de services présents, de mixité d'usagers, d'actifs, d'habitants, et de diversité globale des usages et des fonctions. Son centre-ville historique d'environ 650m de diamètre est à taille humaine et facilement accessible. C'est une ville faite pour le piéton.

Malheureusement, mise à mal par les destructions de la guerre, elle offre un aspect décousu où se mêlent les édifices anciens à caractère patrimonial affirmé et l'urbanisme de la reconstruction. L'habitat de ce dernier, en partie en copropriétés, est globalement vétuste et peu attractif pour les nouveaux ménages, en comparaison des maisons de même prix, voire moindre, en périphérie proche de la ville. Les espaces publics sont phagocytés par la voiture et le stationnement, et offrent un visage peu qualitatif.

Le Programme Action Coeur de Ville permet le portage d'une Opération de Revitalisation du Territoire sur le périmètre lexovien visant :

- La valorisation du cadre bâti et architectural ;
- La lutte contre la vacance des logements ;
- Des opportunités de recyclage immobilier ou foncier au-delà de l'accompagnement aux projets de rénovation.

- Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Le plateau de Hauteville compte 3 550 logements avec un parc social représentant 70% des logements marqué par une diversité dans les types d'habitat à cette échelle du plateau. Ce territoire vécu représente 10% des habitants de l'Agglomération et 1/3 de la population lexovienne. La concentration de l'habitat social dans le Quartier Prioritaire de la ville avec 26% de l'offre locative sociale de l'agglomération pour 1 734 logements et 3 200 habitants, explique toutefois la perte d'attractivité du quartier avec un environnement peu attractif et un quartier en décrochage.

L'ambition de la ville consiste à réaffirmer l'identité positive de ce quartier qui fonctionne pour partie comme un village, avec ses petits centres commerciaux et ses équipements de proximité, son identité avant tout résidentielle, qui tranche avec l'ambiance des zones commerciales et d'activité qui l'entourent. La vocation de Hauteville consiste à jouer pleinement son rôle de 2ème pôle de services après le centre-ville : un pôle résidentiel et de vie locale, situé entre les deux principales zones d'emploi de l'agglomération.

Les orientations stratégiques du NPNRU sont les suivantes :

- Un pôle de services à l'échelle de l'agglomération ;
- Retrouver l'attractivité de l'habitat, par une offre diversifiée ;
- Maintenir une vitalité démographique ;
- Faire de Hauteville un Eco quartier dans les usages et la gestion.

- Petites Villes de Demain

Les communes d'Orbec, Mézidon Vallée d'Auge, Cambremer, Saint-Pierre en Auge et Livarot Pays d'Auge, avec l'Agglomération Lisieux Normandie sont lauréates de l'Appel à projet Petites Villes de Demain. Objectif, conforter les 5 centralités comme pôles urbains secondaires porteurs d'équilibre territorial en répondant à leurs fragilités Perte d'habitants, vieillissement et paupérisation de la population, fermeture de commerces et de services publics, baisse de l'attractivité, fragilisation des équipements et dégradation du patrimoine bâti.

Néanmoins, ces villes restent le lieu de la vie quotidienne et de la sociabilité pour beaucoup d'habitants et trouvent un rôle dans un territoire où ville et ruralités sont complémentaires. Ce programme permettra d'intervenir sur les axes constitutifs d'une opération de revitalisation territoriale :

- Intervenir sur l'habitat : lutte contre l'habitat dégradé ou indigne et contre la vacance ;
- Adapter l'habitat : Production de logements attractifs (retour des familles en ville) et adaptés pour les personnes âgées ;
- Maintenir l'offre de commerces, de services et d'équipements ;
- Valoriser le patrimoine et les paysages et développer le tourisme ;
- Développer des mobilités adaptées aux populations rurales ;
- Redéfinir le vivre ensemble dans des territoires fragilisés.

Projets réalisés / en cours

- Planification

- Révision du SCoT (démarrage fin 2021) ;
- Élaboration PLUI (démarrages fin 2021) ;

- Élaboration du PLH (début étude fin 2021).

→ Habitat

- Étude portant sur l'habitat privé sur les centres bourgs de Mézidon Vallée d'Auge, Saint Pierre en Auge, Livarot Pays d'Auge qui donnera lieu à un programme d'actions opérationnelles co-financée par l'ANAH (OPAH RU prévus à Lisieux, Livarot Pays d'Auge et Saint-Pierre-en-Auge).

→ Foncier

- Étude d'urbanisme pré-opérationnelle du secteur gare de Mézidon Vallée d'Auge ;

- Étude d'urbanisme pré-opérationnelle du secteur gare de Lisieux ;

- Étude d'urbanisme pré-opérationnel des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Saint Pierre en Auge ;

- Étude de pré-faisabilité urbaine de l'îlot des tilleuls à Cambremer ;

- Étude cœur de bourg Moyaux ;

- Traitement de l'ancien garage Hermilly à Cambremer ;

- Étude de reconversion de l'ancien EPMS d'Orbec ;

- Traitement de la ferme du Breuil à Mézidon ;

- Traitement de la friche Citroën à Lisieux ;

- Étude de recyclage foncier de l'hôtel Régina et d'urbanisme sur l'îlot Régina ;

- Étude de recyclage foncier de la friche Plysorol.

→ Commerces

- Étude de redynamisation commerciale en lien avec les pôles secondaires de l'Agglomération à Lisieux ;

- La conduite de l'étude stratégique pour la dynamique commerciale du centre-bourg d'Orbec avec la SHEMA (concession d'aménagement) ;

- Opération de rachat ponctuel de murs commerciaux en centre-ville et centres-bourgs : Travaux de mise aux normes de la brasserie de St Julien le Faucon en cours.

Projets réalisés dans le cadre des programmes Action Cœur de Ville et Contrats de Ruralité

- Modernisation de l'Espace Victor Hugo à Lisieux (DSIL 2018 : 217 040,00 €HT) ;
- Réaménagement du Cours Victor Hugo à Lisieux (DSIL 2017-DSIL 2018 : 1 018 549,77 €HT) ;
- Réaménagement urbain du centre-bourg de Livarot (DSIL 2018 : 324 801,00 €HT) ;
- Aménagements urbains Entrée de ville/Poissonnerie à Orbec (DETR 2018 : 300 000,00 €HT) ;
- Aménagements urbains rue des Canadiens et général de Gaulle à Orbec (DETR-DSIL 2019 : 510 000,00 €HT) ;
- Aménagements urbains hyper centre et venelles à Orbec (DETR 2020 : 300 000,00 €HT).

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Aménagement Plan de Relance 2021-2022			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Lisieux	Aménagements piétons du Cours Victor Hugo à la Place de la République	Septembre 2021	6 370 000,00
Lisieux	Aménagements urbains – cheminements de la percée LEHAIN	4 ^{ème} trimestre 2022	2 853 008,00
Livarot Pays d'Auge	Aménagement de la place centrale de la mairie regroupant les services publics	3 ^{ème} Trimestre 2021	1 727 545,85
Livarot Pays d'Auge	Aménagement place de centre-bourg – Stationnements et accès aux commerces - à Fervaques	3 ^{ème} trimestre 2022	245 293,00
Orbec	Tranche 4 Aménagement des venelles de l'hyper centre	4 ^{ème} trimestre 2021	931 762,78
Cambremer	Rénovation de logements communaux en centre-bourg	Septembre 2021	154 916,10
TOTAL			12 282 495,73

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Aménagement Projets prévisionnels 2023-2024			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Lisieux	NPNRU Hauteville – Aménagements d'ensemble 1,2,3,4	A déterminer	A déterminer
CALN	NPNRU Hauteville – Travaux AEP EU EP	A déterminer	A déterminer
Livarot Pays d'Auge	Opération de reconversion de la friche de centre bourg Serval	2023	A déterminer (a minima 300 000€ de dépollution)
Mézidon Vallée d'Auge	Aménagement du centre- bourg - Valorisation de la place de la Gare	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Ecoquartier du Breuil (Tranche 1) – Liaisons douces	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Valorisation des bords de Dives - rue Jules Guesde – Création d'une centralité urbaine et paysagère	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Aménagement et sécurisation du bourg de Saint Julien le Faucon	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge	Terrain "Chapron" - Espace de stationnement et zone de promenade vers secteur des Tanneries	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge	Friche - Lechevalier Opération en cœur de bourg - Constitution de la réserve foncière secteur des tanneries	A déterminer	A déterminer
Cambremer	Créer zone de protection des commerces	A déterminer	A déterminer
Orbec	Opération de revitalisation du centre-bourg – Tr 5	A déterminer	A déterminer

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Aménagement Projet prévisionnels 2025-2026			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Cambremer	Création d'une place de centre bourg pour usage culturel et favorisant l'accès à la médiathèque/Tiers lieu et à la Grange aux Dîmes.	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge	Opérations d'Aménagements urbains sur la place du Champ de foire	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge	Restructuration et accès au secteur gare	2023	A déterminer (a minima 300 000€ de dépollution)
Saint-Pierre-en-Auge	Valorisation de la place de la Gare	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge	Secteur du Gronde- réaménager les abords du cours d'eau (en lien avec friche St Joseph ancienne maison de retraite)	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge / Portage à définir	Friche Sainte Thérèse, ancien collège, projet de création de logements	A déterminer	A déterminer
Saint-Pierre-en-Auge	Friche de l'Ancienne Piscine	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Création d'un axe piéton entre la gare et la séquence commerciale rue Jean Jaurès (après traitement de la friche Renault)	A déterminer	A déterminer
Orbec	Opération de revitalisation du centre-bourg – Tranche 6	A déterminer	A déterminer

4.1.2 Volet Services à la population

Diagnostic local

- Des inégalités territoriales d'accès aux services, notamment sur la frange sud du territoire ;
- La fracture numérique de certaines catégories de population avec la dématérialisation des procédures ;
- Des Maisons France Services maillées sur le territoire ;
- Une augmentation du nombre de jeunes enfants et de personnes très âgées notamment dans les territoires ruraux ;
- Un faible nombre d'équipements sportifs au regard du reste du département et des équipements vieillissants ;
- Des inégalités d'accès aux équipements sportifs entre pôles urbains et pôles ruraux.

Enjeux locaux

- ⇒ Conforter la territorialisation de l'offre de services par un maillage des maisons de services à la population et de sites d'accueil aux publics ;
- ⇒ Offrir aux jeunes ménages les services adaptés, notamment en santé et garde de petite enfance pour maintenir le maintien de l'attractivité et de la qualité de vie du territoire ;
- ⇒ Garantir un maillage d'équipements sportifs, notamment en modernisant les équipements existants.

Stratégie locale

- Espaces France Services

La Direction de la Cohésion Sociale gère 4 Espaces France Services réparties sur le territoire : Mézidon Vallée d'Auge, Cambremer, Livarot Pays d'Auge et Saint-Pierre-en-Auge. Les maisons de service à la population d'Orbec et de Moyaux sont en cours de labellisation.

Les agents de ces structures délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics, conformément à une charte nationale de labellisation. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Chaque Espace France Services du territoire englobe un Point Info 14 qui permet au public d'entrer en contact avec 23 partenaires dans tous les domaines (emploi, impôts, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.).

Tous les Espaces France Services offrent les mêmes services de base : accueil, information et orientation, aide à l'utilisation des services en ligne, facilitation administrative et mise en relation, téléguidage avec la CAF, la MSA, la CPAM, accès à l'internet, espace de documentation.

Elles sont la porte d'entrée des services de l'agglomération ainsi que Point d'Information Touristique (PIT) à Livarot Pays d'Auge et Cambremer.

Par ailleurs, l'ANCT impose un Espace France Service sur le QPV d'Hauteville.

- Schéma Départemental d'Accueil de l'Habitat des Gens du Voyage 2018-2024.

Le schéma Départemental signé entre la Préfecture du Calvados et le Département du Calvados oriente les actions selon 3 lignes forces partagées par les différents partenaires du contrat :

- Une approche territorialisée par arrondissements et EPCI pour adapter les réponses aux besoins du terrain, en cohérence avec les compétences transférées aux intercommunalités ;
- Un schéma évolutif, ayant vocation à s'adapter aux nouveaux besoins identifiés au fil du temps, notamment s'agissant des terrains familiaux locatifs, pour lesquels les besoins sont à affiner ;

- Une prise en compte des situations de sédentarisation, pour identifier précisément les situations et y apporter des réponses circonstanciées.

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie tient ses obligations pour les aires permanentes (30 places à Lisieux, 20 places à Mézidon Vallée d'Auge et 10 places à Orbec). Elle doit d'ici juin 2022, proposer une aire de grand passage des gens du voyage.

Projets réalisés / en cours

Labellisation des Espaces France Services d'Orbec et de Moyaux ;

Plan de relance Numérique pour les écoles (33 classes élémentaires du territoire) à Mézidon Vallée d'Auge ;

Plan de relance numérique dans les écoles (74 classes) à Lisieux ;

EAJE de Mézidon Vallée d'Auge.

→ Gens du Voyage

MOUS de Saint-Pierre-en-Auge ;

Aménagement aire permanente de la Galoterie.

Dont projets réalisés dans le cadre du Contrat de Ruralité

- Pôle sportif Tranche 1 à Mézidon Vallée d'Auge (DSIL 2019 : 254 000,00 €HT) ;
- Centre aquatique à Saint-Pierre-en-Auge (DSIL exceptionnelle 2020 : 2 000 000,00 €HT) ;
- Aménagement d'un skate-park à Saint-Pierre-en-Auge (DETR2018 : 32 180,55 €HT).

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Services à la population Plan de Relance 2021-2022			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	Réhabilitation de l'aire des Gens du Voyage de Lisieux de la Galoterie	Juillet 2021	1 010 250,00
CALN	Création Maison France Service à Moyaux	3 ^{ème} trimestre 2021	100 000,00
CALN	Aire de grand passage GDV	2022	A déterminer
Lisieux	Pôle Espoir de la Ligue de Foot Normandie	2021	2 799 327,29
Lisieux	Espace Jeunes Bielman	En cours	773 360,58
Lisieux	Création d'une cuisine centrale	2 ^{ème} trimestre 2022	3 600 000,00
Mézidon Vallée d'Auge	Ferme du Breuil – Création d'un centre jeunesse	4 ^{ème} trimestre 2022	1 998 186,00
Mézidon Vallée d'Auge	Gymnase Moulin – Réfection du sol	2022	38 439,00
Valorbiquet	Création Centre Jeunesse/Loisirs à St Pierre de Mailloc	2022	A déterminer
Valorbiquet	Maison communale des services	2022	A déterminer
TOTAL			A déterminer

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Services à la population

Projet prévisionnels 2023-2024

Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Lisieux	NPNRU Hauteville – Création d'un équipement jeunesse	A déterminer	A déterminer
Lisieux	NPNRU Hauteville – Rénovation du complexe sportif	A déterminer	A déterminer
Lisieux	NPNRU Hauteville -Ecole Saint Exupéry	A déterminer	A déterminer
Livarot Pays d'Auge	Réhabilitation/Construction du Gymnase Gauclin avec toiture photovoltaïque	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge – CALN	Ancien Bâtiment de la gare- Création d'un Tiers Lieu / transfert Maison France Services	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Réfection du complexe sportif de Saint Julien le Faucon	A déterminer	A déterminer
Orbec	Travaux d'accessibilité à la Mairie	A déterminer	A déterminer
CALN	Réhabilitation friche EPMS bât. Fortin – Création Maison France Service (Ecole des arts / Bibliothèque / Tiers lieu)	A déterminer	A déterminer
CALN	Réhabilitation de la friche du garage Hermilly – Création Maison France Services	A déterminer	A déterminer
Cambremer	Déplacement de l'Ecole primaire Victor Hugo	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Réhabilitation et valorisation d'un ensemble immobilier (3 maisons) délabré dans le bourg à Crèvecœur en Auge pour le développement d'un pôle de services publics	A déterminer	A déterminer

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Services à la population

Projet prévisionnels 2025-2026

Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Mézidon Vallée d'Auge	Pôle sportif tranché 2 – Piste d'athlétisme	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Gymnase Moulin – rénovation	A déterminer	A déterminer
CALN	Réhabilitation friche EPMS bât. Viquenel - Maison petite enfance	A déterminer	A déterminer
Orbec	Réhabilitation du bloc des 6 classes	A déterminer	A déterminer
Cambremer	Création de logements adaptés aux personnes âgées et de services à la population dans l'ancienne école Victor Hugo	A déterminer	A déterminer

4.1.3 Volet Santé Vieillissement

Diagnostic local

- Le profil démographique
 - Une population vieillissante avec au total près de 30% de la population âgée de plus de 60 ans ;
 - En 2016, le taux de pauvreté s'élevait à 15.4% et cela concernait tout particulièrement les moins de 30 ans. La population du Quartier Politique de la Ville de Hauteville, avec 46.8% de taux de pauvreté ;
 - 35% des ménages sont composés de personnes vivant seules ;
 - L'espérance de vie à la naissance sur le territoire est inférieure à celle nationale pour les deux sexes avec par exemple 77.7 ans contre 78.7 ans à l'échelle du pays pour les hommes.
- L'offre de soins sur le territoire
 - Le territoire compte aujourd'hui 5 pôles de santé libéraux et ambulatoires, 2 antennes, 2 centres de santé, ainsi qu'une maison médicale, soit 104 professionnels au total. Un centre hospitalier à Lisieux et une polyclinique également située sur Lisieux ;
 - Une densité de médecins généralistes libéraux inférieure à l'échelle nationale, on en compte 6.5 pour 10 000 habitants en 2019 contre 8.8 au niveau national ;
 - Des difficultés à attirer et conserver les professionnels de santé, notamment dans les pôles ruraux.
- L'accès aux soins
 - Difficultés d'accès aux soins, pour cause d'absence de médecins de problématiques financières et de mobilité ;
 - Le renoncement aux soins des personnes âgées est une difficulté majeure sur le territoire : l'isolement social, les difficultés financières, les difficultés de mobilité, le manque de temps des professionnels de santé, les délais de prises en charge ainsi que le manque de places en structures adaptées.

Enjeux locaux

- ⇒ Offrir aux ménages une offre adaptée de santé et leur favoriser l'accès ;
- ⇒ Créer un maillage d'équipements répondant aux besoins locaux et offrant des conditions favorables à l'accueil des professionnels de santé.

Stratégie locale

- Contrat local de santé

Dans le cadre de la **stratégie nationale de Santé 2018-2022**, la Communauté d'Agglomération rédige et met en place le Contrat Local de Santé en partenariat avec l'ARS Normandie. La Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie s'est engagée, avec l'Agence Régionale de Santé, à réaliser un contrat Local de Santé (CLS). Ce dernier étant un outil visant à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, il a pour objectif d'améliorer l'état de santé des habitants, de leur faciliter l'accès aux soins et cela dans une démarche qualitative.

Le CLS s'organise autour de 7 axes prioritaires :

- Accompagner le développement de l'enfant ;
- Accompagner les plus fragilisés dans leur parcours de soins ;
- Développer l'éducation nutritionnelle et l'activité physique ;
- Encourager la coordination des professionnels autour de la santé mentale ;
- Cœuvrer pour développer l'attractivité du territoire ;
- Agir pour des logements sains et adaptés ;
- Accès aux mobilités.

Projets réalisés / en cours

- Centre de santé à Cambremer ouvert en mars 2021 ;
- Centre de santé de Lisieux ouverture en mai 2021 ;
- Réalisation du CLS en cours.

Dont les projets réalisés dans le cadre du Contrat de Ruralité 2017-2020 :

- PSLA à Saint Pierre en Auge ;
- PSLA à Mézidon Vallée d'Auge ;
- PSLA à Lisieux.

<u>TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Santé / Vieillissement</u> <u>Plan de Relance 2021-2022</u>			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	Implantation d'un cabinet de télémédecine au sein du PSLA de Livarot Pays d'Auge	Septembre 2021	79 236,00
CALN	Mise en place d'un médicibus	2022	A déterminer
Lisieux	Mise en place d'un centre de santé à Hauteville	A déterminer	A déterminer
Valorbiquet	Aménagement cabinet infirmier	2021	38 427,66

<u>TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Santé / Vieillissement</u> <u>Projet prévisionnels 2023-2024</u>			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Mézidon Vallée d'Auge	Rachat et mise aux normes de l'EPHAD les Marronniers	A déterminer	A déterminer

4.1.4 Volet Culture / Patrimoine / Tourisme

Diagnostic local

→ Culture

- Des équipements culturels (théâtre, cinéma, etc) vieillissants ;
- Des inégalités d'accès aux équipements culturels et à l'enseignement artistique ;
- Des sites patrimoniaux et monuments historiques à valoriser dans le cadre d'une politique culturelle et / ou touristique.

→ Patrimoine et tourisme

- Un réseau d'itinéraires touristiques à développer ;
- Des locomotives touristiques (Basilique de Lisieux, Château de Saint Germain de Livet) ;
- Une valorisation du patrimoine naturel et culturel sous exploité.

Enjeux locaux

→ Culture

- Garantir un maillage cohérent du territoire et favoriser le développement et la diversification des publics ;
- Offrir aux habitants des équipements qui participent au développement du lien social ;
- Mettre en œuvre une politique culturelle d'échelle intercommunale adaptée à chaque territoire en s'appuyant sur les équipements, les réseaux de partenaires et les dynamiques locales ; l'enjeu est de générer, à travers une politique d'aménagement culturel planifiée, des activités et des pratiques qui dynamisent la vie culturelle en corrigeant les écarts entre les territoires.

→ Patrimoine et tourisme

- Positionner le patrimoine naturel et culturel comme outils du développement touristique et culturel ;
- Prolonger la structuration du réseau d'itinéraires touristiques.

Stratégie locale Culture

La Communauté d'Agglomération a ainsi créé et structuré une Direction des Affaires Culturelles depuis mai 2017 autour de quatre directions de pôles : spectacle vivant, apprentissages musique et danse, musées et arts plastiques, lecture publique. Ce sont 133 agents qui œuvrent au quotidien au sein de 17 équipements culturels en régie directe répartis sur l'ensemble du territoire communautaire.

- Pôle spectacle vivant : Théâtre de Lisieux, Loco à Mézidon ;
- Pôle apprentissages musique et danse : Conservatoire à Rayonnement Départemental de Lisieux, Centre Culturel de Livarot, Écoles de musique de Mézidon Vallée d'Auge, Orbec et Saint-Pierre en Auge ;
- Pôle lecture publique : médiathèques de Lisieux, Livarot, Saint-Pierre-en-Auge, bibliothèques d'Orbec, de Mézidon Vallée d'Auge et Cambremer ;
- Pôle muséal et arts plastiques : Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux, Château-musée de Saint-Germain de Livet, Musée du Vieux Manoir à Orbec, Écoles d'arts plastiques de Lisieux et Mézidon Vallée d'Auge.

- Le schéma culturel de territoire

Le Schéma Culturel de territoire constitue une base commune pour agir de façon concertée entre les Communes, la Communauté d'agglomération, le Département du Calvados, la Région Normandie, la DRAC, les habitants et les acteurs du territoire.

Les fonctions de la Communauté d'Agglomération vis-à-vis du schéma culturel s'articulent autour de trois positions complémentaires :

- Animateur-facilitateur : La CA Lisieux Normandie intervient en appui, en coordination ou en soutien de projets publics ou associatifs ;
- Aménageur du territoire : Elle inclut la rénovation du Théâtre de Lisieux ou le plan de revalorisation du site de Saint Germain de Livet ;
- Équipement Opérateur culturel par la gestion de services publics culturels à travers 17 équipements et financeur de nombreux acteurs (subventions).

La mise en place du schéma culturel de territoire suivra 4 orientations stratégiques :

1. Accompagner et déployer les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques et culturels (avec une priorité en direction des jeunes publics par l'apprentissage et la sensibilisation culturels et artistiques) ;
2. Penser l'aménagement culturel du territoire en termes d'activités (notamment par l'événementiel, la valorisation des patrimoines, la coopération entre équipements) ;
3. Déployer la diffusion artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire (pour porter hors les murs l'offre culturel et développer les publics) ;
4. Développer la création et encourager les présences artistiques (notamment par l'accompagnement à la création et la diffusion de projets d'artistes, l'accueil en résidences d'artistes ou l'ouverture d'espaces numériques mobiles).

ZOOM MICRO-FOLIES

❖ *Les Micro-folies : tiers-lieu culturel de proximité, outil au service de l'éducation artistique et culturelle*

Inspirée des Folies du Parc de la Villette, la Micro-Folie est un dispositif au service d'un projet culturel global porté par le ministère de la Culture et de la Communication et coordonné par l'Etablissement public du Parc de la Grande Halle de la Villette. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux au sein d'un lieu spécifiquement dédié, d'un lieu culturel déjà existant ou à travers un dispositif mobile. Conçues comme de nouveaux "tiers-lieux" devant contribuer à lutter contre les "zones blanches culturelles", les micro-folies visent l'équité territoriale et doivent s'adapter aux besoins.

En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique ; des espaces de FabLab-MiniLab, des espaces scéniques, des café folie, des espaces de réalité virtuelle etc.

❖ *Une micro-folie mobile dès juillet 2021 – Première étape à Lisieux*

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Schéma Culturel de Territoire, a été décidé le déploiement dans un premier temps d'une « Micro-folie mobile », participant de « l'ouverture d'espaces numériques mobiles qui permettent de pratiquer les arts et de lutter contre la fracture numérique. » L'objectif est de proposer une offre de diffusion au plus près des habitants, en allant à leur rencontre par l'installation du dispositif dans les salles communales, salles des fêtes, foyers, EHPAD, école, etc.

La programmation autour du dispositif sera établie en concertation avec les élus demandeurs et les acteurs locaux, partenaires publics ou privés du projet, afin de répondre au mieux aux besoins locaux

La micro-folie mobile est installée jusqu'au mois de novembre 2021 en phase-test, au sein du Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux. La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, en partenariat avec le parc culturel parisien La Villette et plus de 12 musées nationaux, offre la possibilité aux habitants et touristes de découvrir les chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles, numérisés en très haute définition.

Stratégie locale Tourisme

L'objectif de la CA Lisieux Normandie est de développer l'attractivité touristique de notre destination des actions qui ont un impact économique sur le territoire

Axe 1 : Renforcer l'offre nature – développement durable de notre destination (chemin de randonnée pédestre, équestre et vélo) pour répondre aux besoins des visiteurs en séjour, proposer des chemins qui permettent de valoriser la richesse du patrimoine du Sud Pays d'Auge, les paysages et les services associés (hébergement, sites touristiques, commerces...) ;

Axe 2 : Sensibiliser, accompagner, soutenir et mobiliser les socioprofessionnels et les habitants sur le tourisme vert et le numérique ;

Axe 3 : Valoriser et promouvoir notre destination nature et patrimoine auprès des professionnels du tourisme et du grand public en y associant de nouveaux outils numériques.

Projets réalisés / en cours

→ Culture/Patrimoine

- Réhabilitation de l'espace Mosaïc ;
- Étude de recensement et préconisations sur le patrimoine du centre-ville de Lisieux ;
- Étude de positionnement pour la valorisation du Palais Éiscopal de Lisieux ;
- SPR d'Orbec ;
- Itinéraire équestre du Pays d'Auge.

→ Tourisme

- Aménagement itinéraire équestre ;
- Réflexion sur la réalisation Schéma de développement touristique avec volet tourisme vert ;
- En 2023 : Inscription de Sainte Thérèse à l'UNESCO (patrimoine immatériel) menée par le Sanctuaire.

➤ Stratégie touristique du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Depuis 2019, l'estuaire s'est doté d'une stratégie touristique qui vise à s'appuyer sur les complémentarités des uns et des autres pour optimiser les séjours des touristes dans l'estuaire : favoriser les mobilités au sein de l'estuaire, proposer des expériences toujours plus qualitatives pour capter les publics, consolider un réseau d'acteurs qui anticipe les tendances touristiques de demain.

<u>TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Culture/Patrimoine/Tourisme</u> Plan de Relance 2021-2022			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Saint-Pierre-en-Auge	Phase 3 Bâtiments Conventuels – Transfert du Rexy	1 ^{er} trimestre 2022	3 081 702,18
CALN	Ferme du Breuil – Centre culturel	4 ^{ème} trimestre 2022	3 333 000,00
Lisieux	Les Halles Saint Jacques	4 ^{ème} trimestre 2022	900 000,00
Livarot Pays d'Auge	Rénovation de l'Eglise Saint Ouen	1 ^{er} trimestre 2022	1 600 000,00
Mézidon Vallée d'Auge	Rénovation Fresque classée de la chapelle Sainte-Marie à Le Mesnil Mauger	4 ^{ème} trimestre 2021	355 000,00
Saint-Pierre-en-Auge	Travaux clocher et toiture classés de l'Église à Ouville la Bien Tournée	2021	100 000,00
Valorbiquet	Création d'un gîte équestre à Tordouet – itinéraire équestre	2021	26 000,00
TOTAL			9 381 702,18

<u>TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Culture/Patrimoine/Tourisme</u> Projets prévisionnels 2023-2024			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	NPNRU Hauteville – Espace Culture Jean de la Fontaine	A déterminer	A déterminer
CALN	Réhabilitation friche EPMS bât. Fortin – Ecole de musique et Médiathèque	A déterminer	A déterminer
CALN	Réhabilitation de la friche du garage Hermilly – Médiathèque	A déterminer	A déterminer
CALN	Rénovation du théâtre de Lisieux	A déterminer	A déterminer
Orbec	Travaux de l'église classée Notre-Dame à Orbec	A déterminer	A déterminer
Cambremer	Travaux du clocher classé de l'église à Cambremer	A déterminer	A déterminer
Lisieux	Rénovation Cathédrale de Lisieux	A déterminer	A déterminer

<u>TRANSITION DEMOGRAPHIQUE – Volet Culture/Patrimoine/Tourisme</u> <u>Projets prévisionnels 2025-2026</u>			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	Plan de valorisation du Château – Musée de Saint Germain de Livet	A déterminer	A déterminer
Porteurs à définir	Valorisation du Palais Éiscopal – Orientations programmatiques à préciser.	A déterminer	A déterminer
Valorbiquet	Réfection du plafond de l'église de St Julien de Mailloc	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Rénovation Église Notre Dame de Vie	A déterminer	A déterminer

4.2. TRANSITION ECOLOGIQUE

4.2.1 Volet transition énergétique

Diagnostic local

- Production d'énergie
 - Un réseau de chaleur au bois-énergie à Lisieux et des chaufferies bois collectives ou industrielles ;
 - Une unité de méthanisation à la ferme à Familly ;
 - Un parc éolien (5 éoliennes) de 10 MW à Familly ;
 - Une ferme photovoltaïque à Orbec ;
 - 11 communes sont desservies en gaz de réseau au 1er décembre 2017, représentant près de 70% de la population
 - Le réseau présente des capacités d'absorption de biogaz importante au nord de Lisieux et des capacités moindres au sud-ouest.
- La dépense énergétique résidentielle - Une précarité énergétique bien présente sur le territoire :
 - Dépasse 11% du revenu pour plus de la moitié des ménages (9% pour la dépense carburant) ;
 - Dépasse 19% du revenu pour les 10% de ménages les plus pauvres (16% pour la dépense de carburant).

Enjeux locaux

- ⇒ Atténuer l'impact en matière de patrimoine bâti ;
- ⇒ Développer la production d'énergies renouvelables bois, éolienne, solaire thermique et photovoltaïque et méthanisation ;
- ⇒ Réussir à concilier l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, la réduction de la consommation d'énergies fossiles, la protection de la biodiversité et la mise en œuvre d'actions relevant de l'économie circulaire.

Stratégie locale

- Territoire Durable 2030

En décembre 2018, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a été labellisée Territoire Durable 2030 par la Région Normandie. L'appel à projet supposait de rédiger la feuille de route « Développement durable » que se fixe la collectivité, selon 9 thématiques :

- Transition énergétique
- Économie circulaire, valorisation des déchets
- Démarche interne
- Biodiversité
- Éducation à l'environnement
- Numérique
- Culture
- Agriculture durable
- Mobilité durable

Plusieurs outils programmatiques intègrent le développement durable, notamment le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) Sud Pays d'Auge approuvé en 2011, ainsi que les Plans Locaux d'Urbanisme, dont notamment les 4 Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (Intercom Lisieux, Pays de Livarot, Pays de l'Orbiquet et Vallée d'Auge) au travers de leur Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), décliné dans le volet réglementaire.

- PCAET

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a lancé l'élaboration de son PCAET le 22 mars 2019 avec le Comité Territoire en Transition et les partenaires essentiels de la collectivité.

- Projet de Trame Verte, Bleue et Noire

La CALN élabore la feuille de route en matière d'actions en faveur de la préservation et restauration des continuités écologiques sur le territoire, de la préservation de la qualité du ciel nocturne et de la diminution de la pollution lumineuse.

- Atteindre la labellisation Cit'ergie

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation de portée européenne, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat- air-énergie ambitieuse.

Pour être labellisée, la collectivité doit confronter ses pratiques au référentiel très détaillé du label Cit'ergie. L'audit des pratiques, réalisé par un conseiller agréé par l'ADEME, conduit à une notation de la collectivité. Pour obtenir le premier niveau de labellisation, la collectivité doit obtenir un minimum de 35 %. Elle est ensuite suivie pendant 4 ans par son conseiller dans la mise en œuvre de son programme d'actions.

- Espace FAIRE

Service public de conseils gratuits et indépendants (3 permanences par mois) sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, prodigués notamment dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation, auprès des particuliers. Le conseiller de l'Espace Info-Energie oriente également les porteurs de projet sur les aides et les réseaux mobilisables.

Projets réalisés / en cours

- Étude sur le potentiel ENR photovoltaïque et éolien territoriale en cours ;
- Site photovoltaïque de 40 ha de Meulles - Lancement de l'AMI pour développement et exploitation ;
- Centrale photovoltaïque d'Orbec exploitée par Enolia et IEL ;
- Bilan Carbone de l'Agglomération en cours ;
- Étude sur déchetterie Escures et Mézidon Vallée d'Auge ;
- Accompagnement à l'installation et exploitation d'une station GNV sur la ZA des Hauts de Glos.

<u>TRANSITION ECOLOGIQUE – Volet Transition Energétique</u> <u>Plan de Relance 2021-2022</u>			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Mézidon Vallée d'Auge	Programme Rénovation Energétique des bâtiments publics (Ecoles, Salle des fêtes, Maison des associations)	1 er trimestre 2022	1 010 483,33
Saint Pierre en Auge	Programme de rénovation énergétique (Ecoles)	2022	708 333,00
CALN	Programme Rénovation CRD et médiathèque de Lisieux	2 ^{ème} trimestre 2022	83 474,00
Orbec	Remplacement chaudières bâtiments publics	2021	85 789,00
Lisieux	Programme de rénovation énergétique (8 écoles)	2022	1 200 000,00
Mézidon Vallée d'Auge	Opération de rachat de murs commerciaux en centre-ville: Achat d'une ancienne boucherie + travaux de mise aux normes pour réinstallation de l'activité	4 ^{ème} trimestre 2021	A déterminer
Total			A déterminer

<u>TRANSITION ECOLOGIQUE – Volet Transition Energétique</u> <u>Projet prévisionnels 2023-2024</u>			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Lisieux	Programme rénovation énergétique – suite nouveaux audits 10 bâtiments de + de 1 000m ² (gymnases, mairie, CCAS, etc.)	A déterminer	A déterminer
Orbec	Programme de rénovation des bâtiments publics (Ateliers, gendarmerie, gymnases)	A déterminer	A déterminer
Cambremer	Rénovation Energétique du Foyer Familial Rural	A déterminer	110 00,00
Cambremer	Rénovation de la Salle du Coteau	A déterminer	25 000,00

<u>TRANSITION ECOLOGIQUE – Volet Transition Energétique</u> <u>Projet prévisionnels 2025-2026</u>			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Mézidon Vallée d'Auge	Chaufferie bois – réseau de chaleur équipements publics – parc du Breuil	A déterminer	A déterminer
Cambremer	Réflexion Chaufferie Bois équipements publics	A déterminer	A déterminer

4.2.2 Volet Mobilités

Diagnostic local

- Une urbanisation diffuse accentuant les déplacements pendulaires ;
- Une intermodalité peu développée ;
- Des transports en communs peu utilisés pour les déplacements domicile-travail ;
- Des modes de transports doux à développer ;
- Le territoire composé de desserte ferroviaires (Lisieux, Mézidon Vallée d'Auge, Saint-Pierre-en-Auge) raccordés aux lignes nationales Cherbourg/Paris et Caen/Tours ;
- Comme dans la plupart des espaces ruraux, les habitants de la CALN sont fortement motorisés.

Enjeux locaux

- ⇒ Répondre aux besoins de mobilité des habitants du Sud Pays d'Auge (mobilité entre zones rurales et urbaines, desserte des entreprises et des équipements et services publics) ;
- ⇒ Développer l'intermodalité pour favoriser le recours aux transports collectifs ;
- ⇒ Favoriser l'émergence de nouveaux modes de déplacement partagés (autopartage, covoiturage) et les modes doux (aménagements cyclables, voies piétonnes) ;
- ⇒ Contribuer au report modal des automobilistes vers des modes de transports à faibles émissions de CO2.

Stratégie locale

La Communauté d'Agglomération mène la compétence « Aménagement de l'espace communautaire ». À ce titre, elle est notamment compétente en matière d'organisation de la mobilité sur le territoire, dont gestion des transports publics réguliers et à la demande, urbains et non-urbains (dont scolaires et périscolaires).

Outre l'obligation réglementaire, les maires de l'agglomération ont souhaité faire de la mobilité durable l'une des 5 grandes ambitions de l'acte fondateur de l'agglomération : « Nous entendons faire de la communauté d'agglomération le support et l'acteur principal d'une politique de mobilité durable sur le territoire ».

La communauté d'Agglomération est au carrefour des réseaux de transports de la Normandie (cf cartographies document de présentation du projet) avec notamment la gare de Lisieux qui est un nœud ferroviaire comptant plus de 1 200 000 voyageurs par an (2019).

La stratégie du territoire consiste à mettre en œuvre une politique de mobilité qui :

- Réponde aux besoins de mobilité des habitants du Sud Pays d'Auge (mobilité entre zones rurales et urbaines, desserte des entreprises et des équipements et services publics) ;
- Développe l'intermodalité pour favoriser le recours aux transports collectifs ;
- Favorise l'émergence de nouveaux modes de déplacement partagés (autopartage, covoiturage) et les modes doux (aménagements cyclables, voies piétonnes) ;
- Recherche la meilleure performance économique de l'offre communautaire de transport.

➤ Stratégie du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Les Mobilités cyclables : Irrigué par deux axes structurants que sont la Seine à Vélo et la Vélomaritime, l'estuaire voit émerger de nombreux projets stratégiques de développement cyclable, le Pôle métropolitain assure la mise en cohérence à l'échelle de l'estuaire de la Seine des grands axes cyclables jalonnés et aménagés par les EPCI, parfois les communes, et les Départements.

Le schéma cyclable propose une vision des réalisations et des axes projetés via un suivi des aménagements et infrastructures, des services annexes, des stratégies de communication et de la gouvernance.

L'objectif à terme est de positionner l'estuaire comme une destination cyclable pour les touristes et les habitants en s'appuyant sur un futur réseau interurbain.

Les Mobilités électriques : L'ensemble des investissements en matière d'électromobilité doit être pensé pour favoriser l'interopérabilité et le meilleur maillage de l'offre dans le territoire.

Dans cet objectif, le Pôle métropolitain travaille avec tous les opérateurs publics de mobilité électrique afin de construire et de mettre en œuvre collectivement cette stratégie pour répondre aux enjeux se posant à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

Projets réalisés / en cours

- Plan Vélo Lisieux-Orbec T2 (DSIL 2019 : 300 000,00€)

TRANSITION ECOLOGIQUE – Volet Mobilités 2021-2022			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	Pôle d'échanges multimodal de la gare de Lisieux : étude de faisabilité et programmation en cours - commencement des travaux prévus en 2022	2022	5 490 960,00 (sous réserve études géotechniques)
Lisieux	Plan Vélo Lisieux centre-ville Tranche 1	2021	1 280 000,00
Mézidon Vallée d'Auge	Etude Plan Vélo centre-ville	2022	A déterminer
Total			A déterminer

TRANSITION ECOLOGIQUE – Volet Mobilités 2023-2024			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Lisieux	Plan Vélo Lisieux centre-ville Tranche 2	A déterminer	A déterminer
Lisieux	Plan Vélo Lisieux centre-ville Tranche 3	A déterminer	A déterminer
CALN	Plan vélo Lisieux-Orbec Tranche 3	A déterminer	A déterminer
Mézidon Vallée d'Auge	Liaisons piétonnes du Parc du Breuil – Liaisons entre équipements publics	A déterminer	A déterminer

TRANSITION ECOLOGIQUE – Volet Mobilités 2023-2024			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	Plan vélo Lisieux Pont-L'Évêque	A déterminer	A déterminer

4.3. TRANSITION ECONOMIQUE

4.3.1. Volet Entreprises / Territoire d'Industrie

Diagnostic local

- Territoire pénalisé par le manque d'infrastructures routières (2x2 voies) et autoroutières, source d'enclavement ;
- Une population qui décroît en raison d'un manque d'attractivité résidentielle, notamment chez les plus jeunes et les actifs (notamment les cadres) ;
- Médiane des revenus plus faible en comparaison des moyennes départementale et régionale ;
- Un territoire qui souffre d'un manque d'attractivité pour les entreprises exogènes : perçu comme « éloigné » (des métropoles, du bassin parisien, des axes autoroutiers...) ;
- Un territoire qui souffre d'un manque d'attractivité pour les compétences : emploi du conjoint, dynamisme culturel, commerce, éducation / formation supérieure ;
- Bonne image du cadre de vie et de l'identification du Pays d'Auge.

Enjeux locaux

- ⇒ Attirer les cadres, fidéliser les salariés en améliorant les réseaux de communication, la mobilité sur le territoire, les lieux de télétravail, l'accueil des nouveaux salariés et de leur famille... ;
- ⇒ Attirer et accompagner les entreprises sur les sujets de l'innovation technologique/non technologiques et sur la performance environnementale ;
- ⇒ Sensibiliser les jeunes et les demandeurs d'emplois aux métiers de l'industrie, développer des formations répondant aux besoins des industriels, accompagner les entreprises vers de nouvelles méthodes de recrutement ;
- ⇒ Simplifier l'accès des entreprises aux bonnes informations et aux bons interlocuteurs.

Stratégie locale

L'action du développement économique se résume en 2 axes stratégiques :

- Accompagnement à l'implantation et au développement des entreprises
 - Aménagement et gestion des zones d'activités
 - Développement d'un maillage de Tiers Lieux sur le territoire
 - œuvrer en faveur de l'emploi et l'orientation en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation
 - Développement et promotion des filières stratégiques du territoire (agriculture, alimentation et industrie)
-
- **Territoire labellisé Territoire d'industrie depuis 2019**

Le programme territoires d'Industrie a été lancé par le Premier ministre en novembre 2018 lors du Conseil National de l'Industrie. Les 148 « Territoires d'industrie » identifiés sont des intercommunalités, groupes d'intercommunalités ou groupes de communes – situés dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes – qui présentent une forte identité et un savoir-faire industriel et où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités territoriales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie.

Pour ces territoires, quatre enjeux ont été retenus : recruter, innover, attirer des projets et simplifier. Ils animent aujourd'hui les mesures prises au niveau local et portées dans chaque projet par un binôme (un élu et un industriel).

L'Agglomération Lisieux Normandie est proche du bassin parisien, à forte dimension industrielle mais souffre d'un manque d'attractivité. Face à ce constat, élus et chefs d'entreprises ont décidé de mettre en place un plan d'action répondant à ces enjeux :

- Attirer : Attirer de nouvelles entreprises grâce à une offre foncière disponible et de qualité, de meilleurs réseaux de communication, une mobilité développée sur le territoire ...
 - Recruter/Former : Aider les entreprises à fidéliser leurs salariés et recruter des cadres ou des techniciens qualifiés en développant leur marque employeur, en mutualisation leurs ressources humaines, en sensibilisant les scolaires et les demandeurs d'emplois aux métiers l'industrie mais également en développant des formations qui répondent à leurs besoins.
 - Innover : Aider les entreprises à innover notamment pour répondre à la transition numérique et écologique, deux axes forts de performance.
- ⇒ *Actions inscrites au Territoire d'industrie portées par l'Agglomération ou les partenaires du Territoire d'Industrie :*
- *Mener une réflexion stratégique sur la réhabilitation des friches présentes sur le territoire*
 - *Organisation de visites en entreprises pour scolaires et demandeurs d'emplois*
 - *Encourager les entreprises à participer aux grands évènements régionaux d'orientation*
 - *Mise en place de parrainage de jeunes de la mission locale par des chefs d'entreprises*
 - *Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECt) : Recenser les compétences développées sur le territoire au sein des lycées et de l'IUT et parallèlement définir les besoins en recrutement des entreprises*
 - *Lancer une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale sur le territoire (étude de préfiguration et recrutement d'un animateur EIT)*
 - *Projet de création d'une station GNV sur le territoire*
- **Stratégie Covid19 : l'Agglomération a adopté une 1ère enveloppe de 1 million d'euros de soutien au monde économique.**

L'Agglomération a mis en place un plan de relance sur 3 niveaux :

1. Création d'un fonds Lisieux Normandie piloté par l'Agglomération et mis en œuvre par Initiative Calvados. Ce fonds prend la forme de prêts à taux zéro pour les entreprises du territoire.
2. Participation financière de l'Agglomération à hauteur de 315 000€ au fonds régional « Impulsion résistance » (dans le cadre de la convention Impulsion relance. L'aide, de 1 000€ à 5 000€ peut être sollicitée par une entreprise des secteurs d'activité les plus touchées, lorsque la perte de chiffre d'affaires n'est pas suffisante pour solliciter le Fonds de solidarité national).
3. Contribution financière de l'Agglomération au fonds de solidarité national à hauteur de 100 000€ pour le volet 1 et 85 pour le volet 2.

• **AMI Transitions collectives**

Dans le cadre du plan de relance, le ministère du travail a lancé fin 2020 un appel à manifestation d'intérêt « Transitions collectives », dispositif de formation conçu avec les partenaires sociaux destiné à permettre une reconversion professionnelle des salariés dont les emplois sont, temporairement ou définitivement, fragilisés par la crise.

L'agglomération Lisieux Normandie a candidaté et pilote cet AMI en association avec les EPCI de Cœur Côte Fleurie, Normandie Cabourg Pays d'Auge, Honfleur-Beuzeville et Terres d'Auge. Avec le soutien de l'ensemble des acteurs du territoire (Etat, Transitions Pro Normandie, CCI, clubs d'entreprises et partenaires sociaux), elle porte un projet de plateforme territoriale « Transitions collectives » pour couvrir l'ensemble du Pays d'Auge au regard de la taille et de l'unité de ce territoire.

Cette plateforme de transition professionnelle, dont l'objet est de mettre en relation des entreprises ayant des salariés à reconvertis et des entreprises ayant des besoins de recrutement, se construira dans notre territoire grâce la contribution de tous les acteurs associés à la démarche.

L'objectif est double. Il s'agit :

- de permettre à notre territoire et aux entreprises de monter en compétences, d'anticiper les mutations économiques, en offrant aux actifs de nouvelles perspectives dans les secteurs les plus dynamiques qui recrutent,
- de proposer à des demandeurs d'emploi et à des salariés dont les emplois sont fragilisés par la crise et qui souhaitent se reconvertis, de se positionner sur une formation à un métier porteur localement et d'être accompagnés dans cette démarche, garantie d'une transition sereine, préparée et assumée.

Grâce à ce nouveau parcours les salariés en reconversion (ou transition) peuvent bénéficier d'un cycle de formation long (jusqu'à 24 mois) les préparant à des métiers d'avenir et/ou des métiers dans des secteurs qui peinent à recruter sur leur bassin d'emploi. Au cours de la période de formation, ils conservent leur rémunération et accèdent à une formation longue et certifiante, ou à une validation des acquis vers le métier porteur de leur choix avant de se faire recruter dans une entreprise du territoire, sans passer par une période de chômage.

L'Etat finance tout ou partie du projet de reconversion en fonction de la taille de l'entreprise. La rémunération et la formation des salariés est prise en charge à 100 % par l'Etat pour les petites et moyennes entreprises ou les TPE (moins de 300 salariés), les plus nombreuses dans le Pays d'Auge. Elle sera de 75% pour les entreprises de 300 à 1000 salariés et de 40 % pour les plus de 1000 salariés. Les partenaires sociaux, via leur Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale Transitions Pro Normandie et leurs structures paritaires de branche les Opérateurs de Compétences (OPCO), avec les Conseils en Evolution Professionnelle, gèrent l'accompagnement des salariés et l'appui aux entreprises dans la définition de leurs projets.

- **Réseaux des tiers lieux de l'Agglomération - Fabrique des territoires**

La Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie souhaite mettre en place sur son territoire un ensemble de tiers-lieux ; lieux hybrides qui sont à la fois des espaces de travail partagés et collaboratifs où tout un chacun peut venir travailler à distance, entreprendre, produire, lancer une entreprise mais aussi s'y ressourcer, y échanger, au-delà de la dimension professionnelle. Ces lieux, accessibles à tous, décloisonnés seront une source d'innovation économique, sociale, culturelle, numérique... En fonction de la commune et des besoins des acteurs du territoire, chaque tiers-lieu aura sa spécificité, son fonctionnement, sa communauté.

Deux tiers-lieux sont d'ores et déjà en construction à Lisieux et à Saint-Pierre-en-Auge mais d'autres pourraient voir le jour à Livarot-Pays d'Auge, Mézidon Vallée d'Auge, Orbec, Cambremer...

➤ **Stratégie du Pôle Métropolitain de L'estuaire de la Seine**

Économie circulaire et écologie industrielle territoriale : L'écologie Industrielle Territoriale est un sujet de développement pour l'avenir de l'estuaire de la Seine. Si certains EPCI sont déjà engagés dans l'action portée sur la Vallée de Seine Normande, le Pôle métropolitain a vocation à accompagner cette dynamique et à intégrer les intercommunalités intéressées au fil de la démarche.

Tiers-Lieux : L'estuaire de la Seine propose un cadre de vie qualitatif, l'ensemble de ses EPCI contribuent à l'émergence de tiers-lieux qui sont de réels atouts pour enrichir l'écosystème économique et associatif local et pour valoriser une effervescence attractive (nouveaux habitants, nouvelles entreprises/startup). Le Pôle métropolitain a lancé un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre pour aboutir à une démarche de promotion commune à destination de futurs nouveaux arrivants et des habitants du territoire.

Projets réalisés / en cours

- Réhabilitation de la friche Sanchez à Lisieux en Tiers Lieu économique
- Étude de positionnement stratégique en cours sur les tiers lieux de Saint Pierre en Auge et Lisieux
- Élaboration du schéma stratégique d'accueil des entreprises : Dans son schéma d'accueil des entreprises, la CALN a aussi retenu un scenario où l'action publique privilégie la préservation et la mise en valeur de l'environnement. L'enjeu de la requalification des friches est donc majeur dans le souci de limiter la consommation des terres agricoles comme le rappelle le Scot. La reconversion des friches a pour objectif d'accueillir des activités économiques, parmi lesquels les lieux de la réindustrialisation et de la multimodalité, mais aussi de l'habitat, des équipements publics ou sportifs.
- Mise en place d'actions sur l'orientation dans les collèges et lycées avec FACE Normandie
- Mise en place d'un e-salon de l'orientation pour la sensibilisation aux métiers de l'industrie et de la logistique pour les scolaires et les adultes
- Action en faveur de la formation continue grâce au dispositif Transitions Collectives, piloté par l'agglomération : reconversion des salariés dont le poste est menacé et formation des demandeurs d'emplois vers des métiers en tension sur le territoire.
- Organiser un cycle de réunions d'informations aux entreprises sur le télétravail

Dont les projets dans le cadre du Contrat de Ruralité:

- Réhabilitation de la friche Sanchez à Lisieux en Tiers Lieu économique (DSIL 2018 : 584 384,00 €HT)
- Extension de la ZA Campaugé à la Vespière-Friardel (DSIL 2019 : 1 663 981,00 €HT)

TRANSITION ECONOMIQUE – Volet Entreprises / Territoire d'industrie			
Plan de Relance 2021-2022			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
CALN	Tiers-lieu de Lisieux et de Saint Pierre en Auge Financer l'équipement des lieux : Déposer dossiers à AAP Région et « Fabrique de Territoires »	2021	A déterminer
CALN	Entrée de Ville – rue Paul Cornu : aménagement et sécurisation de l'accès aux entreprises intégrant une piste cyclable	2022	A déterminer (Etude technique complémentaire en cours)
TOTAL			A déterminer

TRANSITION ECONOMIQUE – Volet Entreprises / Territoire d'industrie			
Plan de Relance 2023-2024			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
A définir	Un diagnostic des friches économiques a été réalisé en 2019. Reconquête des friches en les priorisant et définir leurs futurs usages. Porteurs à définir selon les friches.	2023-2024	A déterminer
TOTAL		A déterminer	

4.3.2. Volet Agriculture

Diagnostic local

- Le Pays d'Auge s'est spécialisé de longue date dans la production laitière / fromagère et la pomme à cidre
- On trouve également des productions de certains types de viande, mais il existe par exemple un manque sur la viande blanche ;
 - Manque de diversification des productions pour aller vers une alimentation 100% locale ;
 - Difficultés d'installation des candidats dues à la disponibilité du foncier ;
 - Difficulté de mise en relation entre la restauration collective et les producteurs locaux, La gestion de l'approvisionnement et la préparation des repas sont transformés par une approche bio et locale ;
 - Certaines démarches mises en place localement (Drive fermier, certaines AMAP..) n'ont pas trouvé leur clientèle ;
 - Des chaînons manquants ou fragiles de l'abattage à la distribution notamment dans le secteur de la viande ;
 - Un nombre important d'agriculteurs avec départ en retraite dans 5 à 10 ans ;
 - Difficulté de recrutement de la main d'œuvre compétente dans la filière.

Enjeux locaux

- ⇒ Diversifier les productions alimentaires sur le territoire ;
- ⇒ Faciliter l'installation des candidats ;
- ⇒ Augmenter la part d'alimentation bio et locale dans la restauration collective sur le territoire ;
- ⇒ Développer les débouchés, autres que la restauration collective, pour la production alimentaire locale ;
- ⇒ Disposer d'un maximum de maillons de la transformation en proximité et impliquer les transformateurs dans la démarche territoriale ;
- ⇒ Optimiser la logistique pour raccourcir les circuits de distribution ;
- ⇒ Accessibilité à l'alimentation de qualité en faveur de la santé et du lien social.

Stratégie locale

- Projet Alimentaire Territorial

Territoire labellisé PNA régional en 2019, la CALN s'engage dans la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial. La Communauté d'Agglomération se positionne en animateur territorial pour fédérer les acteurs et les mettre en réseau, afin de dynamiser et renouveler localement la production, la transformation et la distribution des productions alimentaires, et ainsi continuer d'asseoir l'agriculture locale comme pan de l'activité économique à part entière.

L'objectif est de construire de manière concertée une stratégie globale et transversale et de coordonner un ensemble d'initiatives locales en lien avec les filières alimentaires.

Le diagnostic est en cours de finalisation et la stratégie/le plan d'action en cours de validation.

Des actions ont d'ores et déjà été identifiées réparties dans 10 axes prioritaires :

1. Faire de l'alimentation un enjeu fort, d'attractivité du territoire ;
2. Préserver notre capacité de production agricole et alimentaire ;
3. Maintenir un tissu d'exploitations agricoles, faciliter l'installation agricole et la production alimentaire sous diverses formes, pour une production nourricière et diversifiée ;
4. Développer les pratiques agricoles sous cahier des charges environnemental ;
5. Assurer la pérennité des filières alimentaires locales par l'accès à des solutions de transformation et de logistique locale
6. Favoriser l'économie de proximité, la mise en relation entre acteurs de l'alimentation locale
7. Maintenir et développer les lieux de commercialisation de produits alimentaires locaux ;

8. Assurer la pérennité des filières alimentaires locales par le renouvellement des générations dans les entreprises ;
9. Promouvoir la production alimentaire locale, le « bien manger » et en garantir l'accès à tous les citoyens du territoire ;
10. Valoriser les déchets alimentaires.

➤ **Stratégie du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine**

Démarche alimentaire : Les élus et services des intercommunalités de l'estuaire de la Seine œuvrent à se construire une culture commune et transverse pour favoriser l'émergence des projets alimentaires de territoire.

Pour ce faire, le Pôle métropolitain organise un cycle d'ateliers faisant appel à des intervenants de portée nationale et valorisant de nombreux exemples concrets.

Dans un second temps, une démarche de diagnostic/émergence d'enjeux collectifs alimentera les projets des EPCI. L'objectif à terme est d'assurer une cohérence entre les différentes stratégies locales et de faire émerger des actions collectives.

Projets réalisés / en cours

- REGAL - Création d'un réseau local de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire (échange de pratiques, mise en place d'actions) ;
- AOC AOP de Cambremer, prochaine édition en août 2021 ;
- Mise en place du drive des producteurs locaux en période de covid ;
- Recensement de tous les points de distribution à l'attention des habitants ;
- Ateliers de concertation du PAT ;
- Accompagnement à la création d'un petit abattoir de proximité.

TRANSITION ECONOMIQUE – Volet			
Agriculture 2021-2022			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Mézidon Vallée d'Auge	Rénovation des cuisines scolaires de Mézidon Vallée d'Auge	2021	34 164,75

TRANSITION ECONOMIQUE – Volet			
Agriculture 2023-2024			
Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage prévisionnel	Coût prévisionnel € HT
Valorbiquet	Création d'une cantine scolaire dans l'école de la Chapelle Yvon (Transformation sur place en circuits courts)	A déterminer	A déterminer

5. MISE EN OEUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2021/2026

A – Pilotage

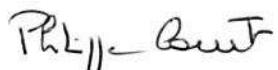
Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

B – Évaluation

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

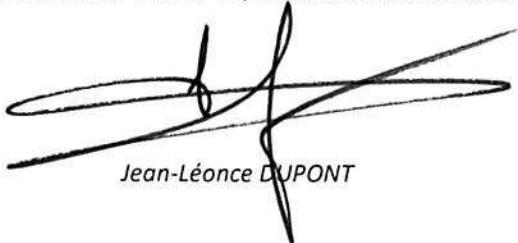
Fait à Moyaux, le 13 septembre 2021

Le Préfet du Calvados



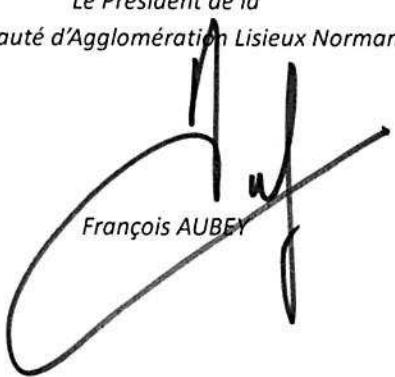
Philippe COURT

Le Président du Conseil Départemental du Calvados



Jean-Léonce DUPONT

*Le Président de la
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie*



François AUBÉY



ANNEXES

FICHES OPERATIONNELLES 2021



TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

FICHE OPERATIONNELLE

« Aménagements piétons du Cours Victor Hugo à la Place de la République - LISIEUX »

Description du Projet	<p>Le Cours Victor Hugo a été réceptionné en septembre 2020.</p> <p>Les aménagements vont se poursuivre pour relier ce cours à la Place de la République à travers la continuité d'un même revêtement. Il s'agit de relier les équipements structurants du centre-ville : de la Halle St jacques à la médiathèque, aux écoles en favorisant les déplacements doux.</p> <p>Il s'agit de traiter les espaces qualifiés pour le piéton en dehors des plateaux strictement réservés aux stationnements de la Place valorisant un parcours structurant du centre-ville.</p> <p>Ainsi sont concernés par le ré aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rue de la Résistance, la place du Général de Gaulle et la rue Aux Fèvres qui invitent le piéton à passer du Cours Victor Hugo à la place du marché ; ▪ Le contour de la place dédié aux piétons avec la piétonnisation de la rue Bordeaux Boursin, la valorisation des façades commerçantes ; ▪ La création de trois parvis piétons devant les écoles ; ▪ La revalorisation de la façade côté Arcades avec le traitement du piétonnier. <p>Pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des terrasses seront aménagées aux pieds des commerces laissant davantage de place à la promenade ; • Des zones piétonnes seront élaborées ; • L'éclairage public sera retravaillé en harmonie de celui implanté dans le quartier Victor Hugo ; • Une continuité des revêtements au sol sera assurée en pierre naturelle entre le cours Victor Hugo et la Place de la République pour cette invitation à la promenade et afin d'assurer le lien.
Calendrier prévisionnel	<p>Phase PRO : janvier 2021 Permis d'aménager : février 2021 (5 mois d'instruction) DCE : consultation des entreprises : avril 2021 Démarrage des travaux : 2nd semestre 2021 Durée prévisionnelle des travaux (en cours d'estimation) : 24 mois maximum</p>
Coût prévisionnel	<p>6 370 000 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL						
DEPENSES DE L'OPERATION			RECETTES DE L'OPERATION			
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en € HT	Montant éligible Région en €	Montant éligible Département en €	POSTES DE RECETTES	%	Montant en €
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO				Europe		
Maîtrise d'œuvre CSPS CT	370 000			Etat	40%	2 548 000 €
sous-total				Région		
Travaux				FRADET	15.9%	1 013 931 €
Préparation	177 000			Département		
Démolition Terrassements	237 000			Contrat de Territoire	6.2%	400 000 €
Voirie trottoir	3 630 116			Fonds de concours (préciser le fond alloué)		
Génie civil	220 000			Autres Co financeurs		
Réseaux Branchements	330 884			Autofinancement	37.90%	2 408 069€
Éclairage public	504 000					
Espaces verts	380 000					
Mobilier urbain	290 000					
Equipements de voirie (signalétique)	231 000					
sous-total	6 000 000 €					
Acquisitions foncières				TOTAUX	100%	6 370 000 €
sous-total						
Mobilier, petit équipement						
sous-total						
Autres (détailler)						
sous-total						
TOTAUX	6 370 000 €					

FICHE OPERATIONNELLE

« Aménagement de la place centrale de la mairie regroupant les services publics – LIVAROT PAYS D'AUGE »

Description du Projet	<p>L'Hôtel du Vivier, ancien hôtel-restaurant situé en plein cœur du centre-bourg à proximité immédiate de la Mairie, a été démolie. C'était une véritable institution locale en activité depuis 1926, laissé à l'abandon à cause de travaux de mise aux normes trop importants, le site a été racheté par l'EPF Normandie dans le cadre du fonds friches (projet inscrit au contrat Région). Cette démolition libère une emprise foncière d'environ 1 800 m² permettant l'aménagement de la Place de l'Hôtel de Ville et de son annexe.</p> <p>Le projet Aménagement de la place Georges Bisson prend en compte la place elle-même, la parcelle libérée de l'ancien hôtel et les abords de la mairie notamment la rue Marcel Gambier qui amène de la mairie au cours d'eau (Le Douet Fleury) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la place avec des revêtements perméables végétalisés, des surfaces minérales et des végétaux propices aux abeilles noires ; création de cheminements piétons ; pose de mobilier urbain interactif ; - Construction d'un bâtiment annexe à la Mairie avec un étage regroupant : l'accueil, l'état civil, les passeports, les cartes d'identités, le CCAS, une salle de mariage pour accès PMR et les archives. <p>Le réaménagement de cet espace sera l'occasion pour la commune de redéfinir les pratiques et la fonction de la place de la Mairie au sein du territoire Livarotais. Les objectifs de ce projet de recomposition urbaine du cœur de ville sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmer la fonction de centralité de la place de la Mairie dans le fonctionnement du bourg ; - Regrouper l'ensemble des services sur la place de la Mairie avec le regroupement de services municipaux et la Maison France Services de la Communauté d'Agglomération ; - Construire une annexe de la Mairie comprenant accueil, état civil, salle de mariages accessible, accueil CCAS représentant 150 m² ; une place publique piétonne avec de l'aménagement urbain (bancs, WC publics...) ; - Proposer des aménagements mixtes adaptés aux piétons (usages partagés, stationnement à proposer de l'ordre de 67 places) ; - Aménager cette entrée du bourg en marquant l'entrée dans le centre-ville, en embellissant la place de la Mairie et en donnant une meilleure image du bourg (fontaine, végétations, etc.).
Calendrier prévisionnel	<p>APS : Rendu en décembre 2020 APD : Février 2021 Dépôt permis de construire : Février 2021 Commencement des travaux : 4ème trimestre 2021</p>
Coût prévisionnel	<p>1 727 545.86 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL						
DEPENSES DE L'OPERATION						
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en € HT	Montant éligible Région en €	Montant éligible Département en €	POSTES DE RECETTES	%	Montant en €
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO				Europe		
Maîtrise d'œuvre	91 500,00					
Etudes préalables (sols...)	30 000,00					
sous-total	121 500,00			Etat		
Travaux				DETTR-DSIL-Plan de Relance	30	518 263,76
Aménagement place Georges Bisson	640 115,25					
VRD	551 324,50					
Éclairage Public	18 360,00			Région		
Toilettes publiques	25 000,00			FRADET	26,85	463 772,93
Plantations	37 531,95					
1% Artistique	7 898,80			Département		
Construction Annexe Mairie	785 930,60			Contrat de Territoire 2017-2021	23,15	400 000,00
Gros œuvre	150 077,20					
Charpente ossature bois	102 684,40					
Couverture bardage	134 279,60			Fonds de concours		
Menuiseries extérieures	71 089,20			(préciser le fond alloué)		
Cloisons doublages isolation	39 494,00					
Faux Plafonds	23 696,40					
Menuiseries intérieures	27 645,80			Autres Co financeurs		
Peinture revêtements muraux	19 747,00					
Revêtements de sols souples	7 898,80					
Carrelage Faïence	35 544,60					
Plomberie chauffage	110 583,20			Autofinancement	20	345 509,17
Électricité	63 190,40					
sous-total	1 426 045,85			TOTAUX	100	1 727 545,86
Acquisitions foncières						
Rachat de l'ancien site du Mvivier à l'EPF	180 000,00					
sous-total	180 000,00 €					
Mobilier, petit équipement						
sous-total						
TOTAUX	1 727 545,85 €					

FICHE OPERATIONNELLE

« Tranche 4 – Aménagement des venelles de l'hyper centre - ORBEC »

Description du Projet	<p>Cette nouvelle phase de travaux correspond à la 2ème tranche de la seconde phase du projet global de l'aménagement des espaces publics de la revitalisation du centre bourg. Elle se concentre sur l'aménagement des venelles de l'hyper centre d'Orbec.</p> <p>Au préalable des aménagements, les réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que l'effacement des réseaux Telecom, Enedis et l'éclairage seront réalisés.</p> <p>L'enjeu principal de l'aménagement des venelles côté mairie est de créer un parcours piétonnier en suivant le chemin de l'eau et de découvrir le patrimoine d'Orbec. Ce circuit permettra aux habitants comme aux visiteurs de circuler sur des rues principalement réservées aux piétons.</p> <p>Les venelles seront végétalisées. Actuellement, elles ne sont que minérales.</p> <p>Une concertation avec les riverains va permettre d'impliquer les propriétaires de choisir la végétation aux pieds de chaque façade (cette concertation a déjà été expérimentée dans la rue des osiers de la tranche 3).</p>
Calendrier prévisionnel	Début des travaux : 2 ^{ème} semestre 2022
Coût prévisionnel	931 762.78 € HT



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)

Identification de la collectivité : ORBEC

Désignation synthétique du projet : Tranche 4 Aménagement des venelles de l'hyper centre

Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.). Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).

(1) Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.)

FICHE OPERATIONNELLE

« Rénovation de logements communaux en Centre Bourg - CAMBREMER »

Description du Projet	<p>Réhabilitation de cinq logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les logements de la rue de Verdun : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise de la façade extérieure comprenant un traitement hydrofuge ; ▪ Restructuration des appartements avec isolation des murs extérieurs et des plafonds ; ▪ Remise aux normes de l'électricité ; ▪ Réfection des sanitaires et de la plomberie. • Pour le logement de la rue Pasteur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en conformité électrique ; ▪ Travaux de plomberie (cuisine et salle de bains) ; ▪ Travaux de peinture ; ▪ Changement des huisseries (portes, fenêtres) pour isolation.
Calendrier prévisionnel	<p>Début des travaux : été 2021 Fin des travaux : octobre 2021</p>
Coût prévisionnel	<p>154 916.10 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES DE L'OPERATION		RECETTES DE L'OPERATION		
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en € HT	POSTES DE RECETTES	%	Montants en € HT
Etudes préalables/Etudes de maîtrise d'œuvre/AMO		Europe		
Travaux	154 916.10	Etat *	14%	21 646.44
Acquisitions foncières		Région		
Mobilier, petit équipement		Département **	12.90%	20 000.00
Autres (détailler)		Fonds de concours	20%	30 983.22
		Autres financeurs		
		Autofinancement	53.10%	82 286.44
TOTAL	154 916.10	TOTAL	100	154 916.10

* Application 40% du coût total € HT – Recettes prévisionnelles des loyers sur 5 ans.

** Application 50% d'une base éligible maximale de 40 000 €

FICHE OPERATIONNELLE

« Réhabilitation de l'aire des Gens du Voyage de la Galoterie - LISIEUX »

Description du Projet	<p>L'opération a pour but d'offrir une solution d'accueil des gens du voyage sur la commune de Lisieux, afin de répondre à la demande des voyageurs et pour se mettre en conformité avec le schéma départemental.</p> <p>Des choix techniques ont été faits pour pérenniser l'investissement et permettre une meilleure gestion de l'aire d'accueil.</p> <p>En effet, le bâtiment qui accueillait les sanitaires collectifs sera détruit pour proposer des modules individuels sur chaque emplacement, comprenant douche, toilettes et buanderie.</p> <p>La gestion des fluides sera individualisée permettant de gérer efficacement les places et d'en faire un lieu respecté.</p> <p>L'ensemble des revêtements au sol, ainsi que les évacuations d'eaux usées, sont revus pour une meilleure qualité de réseau et pour une remise au propre des sols actuellement fortement dégradés.</p> <p>Des dispositions sont prises pour sécuriser les équipements, et la bordure des lieux sera protégée par un entourage permettant d'éviter des dépôts sauvages en proximité immédiate du site.</p> <p>Un module d'accueil est prévu pour les futurs gardiens afin d'offrir un espace réglementaire pour l'équipement de ceux-ci et de prévoir un lieu unique pour les échanges avec les usagers</p>
Calendrier prévisionnel	Commencement Travaux : Juin 2021 Fin des travaux : 15 Novembre 2021
Coût prévisionnel	1 010 250,00 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)
Pour la tranche ciblée pour ce dossier

Identification de la collectivité : Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Désignation synthétique du projet : Réhabilitation Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Lisieux dite de la Galoterie

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).
Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		
<i>Nature de dépense</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Montant en € (T.T.C.)</i>
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)		
Réseaux divers	175 950,00 €	211 140,00 €
Aménagement	55 000,00 €	66 000,00 €
Voirie	300 000,00 €	360 000,00 €
Bâtiments	385 000,00 €	462 000,00 €
Dépollution	75 000,00 €	90 000,00 €
Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)		
Logiciel de télégestion	19 300,00 €	23 160,00 €
Aléas :		
Dépenses de fonctionnement :		
Autres : (à préciser)		
Sous-total	1 010 250,00 €	1 212 300,00 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES		
<i>Source de financement</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Taux (en %)</i>
AIDES PUBLIQUES		
Union européenne		0,00%
Etat - Plan de relance - DETR/DSIL	192 087,00 €	19,01%
Conseil régional		0,00%
Conseil départemental		0,00%
Autres subventions : (à préciser)		0,00%
		0,00%
Sous-total 1⁽¹⁾	192 087,00 €	19,01%

AUTOFINANCEMENT		
<i>Fonds propres</i>	<i>818 163,00 €</i>	<i>80,99%</i>
Emprunts		0,00%
Autres : (à préciser)		0,00%
		0,00%
Sous-total 2	818 163,00 €	80,99%

À déduire des dépenses :		
Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)		
Remboursement de sinistre par l'assurance		

TOTAL	1 010 250,00 €	1 212 300,00 €	TOTAL H.T.	1 010 250,00 €	100%
--------------	-----------------------	-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------

(1) Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

FICHE OPERATIONNELLE

« Création Maison France Service - MOYAUX »

Description du Projet	<p>L'Agglomération Lisieux Normandie est maillée de six maisons de services – cinq en gestion actuelle de la collectivité qui sont labellisées ou avec une demande cours.</p> <p>Le sixième site, à Moyaux, géré auparavant par de La Poste, n'a pas encore obtenu le label France Services donc pour ce faire et dans un souci d'harmonisation de l'accès aux services sur le territoire, la collectivité assura la demande avant la fin de l'année.</p> <p>Le projet garantit le maintien du service postal du site avec la création d'une agence postale au sein de la Maison France Service ainsi qu'une amélioration de l'accueil – disponibilité de 2 agents d'accueil formés, mise en place de permanences, accès à des équipements informatique.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Date prévisionnelle de commencement d'exécution : 6 septembre 2021</p> <p>Date prévisionnelle d'achèvement de l'opération : 1^{er} septembre 2022</p>
Coût prévisionnel	100 000.00 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)
Pour la tranche ciblée pour ce dossier

Identification de la collectivité : Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Désignation synthétique du projet : Rénovation de la Maison de Service de Moyaux en vu de la demande de label France Services

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).
 Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
<i>Nature de dépense</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Source de financement</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Taux (en %)</i>
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)		Union européenne		0,00%
Réseaux divers		Etat - Plan de relance - DETR/DSIL	30 000,00 €	30,00%
Aménagement		Conseil régional		0,00%
Voirie		Conseil départemental		0,00%
Bâtiments	80 000,00 €	Autres subventions : La Poste	30 000,00 €	30,00%
Dépollution				0,00%
Dépenses d'équipement : Mobilier	20 000,00 €	Sous-total 1⁽¹⁾	60 000,00 €	60,00%
Logiciel de télégestion				
Aléas :				
Dépenses de fonctionnement :				
Autres : (à préciser)				
Sous-total	100 000,00 €			
À déduire des dépenses :				
Recettes générées par l'investissement				
Remboursement de sinistre par l'assurance				
TOTAL H.T.	100 000,00 €	TOTAL H.T.	100 000,00 €	100%

⁽¹⁾ Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

FICHE OPERATIONNELLE

« Pôle Espoir de la Ligue de Foot de Normandie - LISIEUX »

Description du Projet	<ul style="list-style-type: none"> Transformation du terrain d'honneur gazonné en terrain d'honneur gazonné de football éclairé de niveau 5 ; Construction d'un terrain synthétique éclairé de niveau 4 ; Construction d'un demi-terrain synthétique couvert et éclairé ; Réaménagement d'une pelouse gazonnée ; Création et réaménagement de circulation autour de l'ensemble des terrains ; Restauration / réhabilitation d'une zone humide de 23 655 m² en compensation de l'imperméabilisation de 5 390 m² de zone humide.
Calendrier prévisionnel	<p>Date prévisionnelle de commencement d'exécution : OS de démarrage : fin mars/ début avril 2021</p> <p>Date prévisionnelle d'achèvement de l'opération : Fin août 2021 pour les terrains – Fin août 2022 pour l'aménagement des parcelles AS 25 et AS 45</p>
Coût prévisionnel	2 799 327,29 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)

Pour la tranche ciblée pour ce dossier

Identification de la collectivité : MAIRIE DE LISIEUX

Désignation synthétique du projet : POLE ESPOIR

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).
Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
<i>Nature de dépense</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Source de financement</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Taux (en %)</i>
Acquisition foncière :		AIDES PUBLIQUES		
Acquisition immobilière :		Union européenne		0,00 %
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	103 598,95 €	État - DETR	658 000,00 €	23,51 %
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)		État - DSIL		0,00 %
travaux sur le stade	2 657 032,34 €	État - FNADT		0,00 %
Aménagement de la zone humide	38 696,00 €			0,00 %
				0,00 %
				0,00 %
Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)		Conseil régional	630 000,00 €	22,51 %
		Conseil départemental	700 000,00 €	25,01 %
Autres prestations :		Autres subventions : (à préciser)		0,00 %
Aléas :		FAFA	250 000,00 €	8,93 %
				0,00 %
				0,00 %
Dépenses de fonctionnement :		Sous-total 1⁽¹⁾	2 238 000,00 €	79,95 %
Autres : (à préciser)				
Sous-total	2 799 327,29 €			
A déduire des dépenses :				
Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)		AUTOFINANCEMENT		
Remboursement de sinistre par l'assurance		Fonds propres	561 327,29 €	20,05 %
		Emprunts		0,00 %
		Autres : (à préciser)		0,00 %
				0,00 %
				0,00 %
		Sous-total 2	561 327,29 €	20,05 %
TOTAL H.T.	2 799 327,29 €	TOTAL H.T.	2 799 327,29 €	100 %

⁽¹⁾ Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

FICHE OPERATIONNELLE

« Espace Jeunes BIELMAN - LISIEUX »

Description du Projet	<p>Construction d'un équipement d'environ 280 m² se composant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De deux bureaux ; • D'un espace d'accueil dédié au Point Information Jeunesse ; • D'un atelier ; • De deux salles de réunions / d'animation ; • D'une cuisine ; • De sanitaires ; • D'une réserve. <p>La ville a souhaité s'inscrire dans une démarche éco-responsable et d'économie des énergies : Pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipement sera équipé de panneaux photovoltaïques ; • L'équipement sera pleinement intégré dans le plan vélo de la ville afin de favoriser l'accès par des circulations douces ; • Afin de réduire les consommations d'énergie : <ul style="list-style-type: none"> ◦ L'isolation a été renforcée ; ◦ Une chaudière à condensation sera installée ; ◦ Une ventilation bi-flux sera installée. • Les entreprises retenues devront s'engager, au travers d'une charte, à respecter les conditions mises en œuvre pour réduire au maximum l'impact du chantier sur l'environnement.
Calendrier prévisionnel	<p>Date prévisionnelle de commencement d'exécution : Juin 2021</p> <p>Date prévisionnelle d'achèvement de l'opération : Avril 2022</p>
Coût prévisionnel	<p>773 360.58 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)

Pour la tranche ciblée pour ce dossier

Identification de la collectivité : Ville de Lisieux

Désignation synthétique du projet : Espace Jeunes

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).
Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
Acquisition foncière :				
Acquisition immobilière :				
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	59 230,00 €			
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)	634 130,58 €			
Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)	80 000,00 €			
Autres prestations :				
Aléas :				
Dépenses de fonctionnement :				
Autres : (à préciser)				
Sous-total	773 360,58 €	Sous-total 1⁽¹⁾	577 824,00 €	74,72 %

AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	195 536,58 €	25,28 %
Emprunts		0,00 %
Autres : (à préciser)		0,00 %
		0,00 %
		0,00 %
Sous-total 2	195 536,58 €	25,28 %

À déduire des dépenses :

Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)	
Remboursement de sinistre par l'assurance	

TOTAL H.T.	773 360,58 €	TOTAL H.T.	773 360,58 €	100 %
-------------------	---------------------	-------------------	---------------------	--------------

⁽¹⁾ Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

FICHE OPERATIONNELLE

« Implantation d'un cabinet de télémédecine au PSLA de Livarot Pays d'Auge – LIVAROT PAYS D'AUGE»

Description du Projet	<p>En réponse à la problématique de démographie médicale sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie souhaite mener un projet innovant en matière d'accès aux soins pour sa population, notamment celle vivant en milieu rural.</p> <p>En effet, un projet de télémédecine porté par la collectivité en collaboration avec les professionnels de santé ainsi que l'URML, est en cours de mise en place au sein du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire de Livarot.</p> <p>Equiper un cabinet médical du Pôle de Santé de Livarot, avec les moyens nécessaires permettant la pratique de la télémédecine.</p> <p>Lien et appui avec la cellule de coordination (située à Caen) – qui coordonne et gère les professionnels qui pratiquent la télémédecine et gère les agendas des professionnels pour les rendez-vous de télémédecine.</p> <p>Rédaction d'un projet de santé, en lien avec les professionnels de santé impliqués dans la démarche.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Date de début : 01/05/2021</p> <p>Date de fin : 01/05/2022</p>
Coût prévisionnel	<p>79 236.00 € HT</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	
<i>Nature de dépense</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>
Acquisition foncière :	
Acquisition immobilière :	
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	19 236,00 €
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)	60 000,00 €
Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)	
Autres prestations :	
Aléas :	
Dépenses de fonctionnement :	
Autres : (à préciser)	
Sous-total	79 236,00 €
 À déduire des dépenses :	
Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)	
Remboursement de sinistre par l'assurance	
TOTAL H.T.	79 236,00 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES		
<i>Source de financement</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Taux (en %)</i>
AIDES PUBLIQUES		
Union européenne	63 388,80 €	80,00%
État - DETR		0,00%
État - DSIL		0,00%
État - FNADT		0,00%
		0,00%
		0,00%
		0,00%
Conseil régional		0,00%
Conseil départemental		0,00%
Autres subventions : (à préciser)		0,00%
		0,00%
		0,00%
		0,00%
Sous-total 1⁽¹⁾	63 388,80 €	80,00%
 AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	15 847,20 €	20,00%
Emprunts		0,00%
Autres : (à préciser)		0,00%
		0,00%
		0,00%
Sous-total 2	15 847,20 €	20,00%
TOTAL H.T.	79 236,00 €	100%

FICHE OPERATIONNELLE

« Aménagement d'un cabinet infirmier à la Chapelle Yvon - VALORBIQUET »

	<p>L'ancien local de l'agence postale du quartier de la Chapelle-Yvon étant vacant et un infirmier étant intéressé pour y installer son cabinet, il convient de procéder à des aménagements et mises aux normes afin de le proposer à la location.</p> <p>Description du Projet</p> <p>L'installation d'un infirmier libéral permettrait d'améliorer l'accès aux soins à la fois des habitants de Valorbiquet mais également à la population des communes limitrophes.</p> <p>Le local est vétuste. Il est nécessaire de procéder à un raccordement à l'assainissement collectif, refaire entièrement l'isolation, changer les huisseries, mettre aux normes l'électricité, installer des sanitaires, effectuer la réfection des murs et sols ainsi que le raccordement au service d'eau.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Début des travaux : Mars 2021 Fin des travaux : Fin septembre 2021</p>
Coût prévisionnel	<p>38 427.66 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES DE L'OPERATION		RECETTES DE L'OPERATION		
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en € HT	POSTES DE RECETTES	%	Montants en €
Etudes préalables/Etudes de maîtrise d'œuvre/AMO		Europe		
Travaux		Etat (DETR)	40	15 371.06
Rénovation local	35 376.47	Région		
Branchemet SAUR	1055.68	Département		
Assainissement SAUR	1995.51	Fonds de concours	20	7 685.53
Acquisitions foncières		Autres financeurs		
Mobilier, petit équipement		Autofinancement	40	15 371.07
Autres (détailler)				
TOTAL	38 427.66	TOTAL	100%	38 427.66

FICHE OPERATIONNELLE

« Rénovation fresque classée de la Chapelle Sainte Marie à LE MESNIL MAUGER – MVA »

Description du Projet	<p>L'ancienne église paroissiale de Sainte-Marie-aux-Anglais, désaffectée depuis le XIXe siècle, a été classée monument historique par arrêté du 19 novembre 1910 pour éviter de disparaître. Construite entre le XIIe et le XIIIe siècle et relativement « authentique », elle conserve un très important décor polychrome datant des XIIe / XIVe et XVe siècles.</p> <p>Un diagnostic préalable des peintures murales de la chapelle a été réalisé par une restauratrice / conservatrice de décors. Outre l'identification des différentes générations de décors, cette étude a permis d'identifier les pathologies dont souffraient la couche picturale et les supports.</p> <p>La restauration de ces décors sera traitée, en étroite collaboration avec les services la CRMH, afin de mettre en place une méthodologie et un protocole adapté.</p> <p>D'autre part, au-delà du traitement particulier de la couche picturale et des supports, plusieurs travaux sont à prévoir en coordination pour s'assurer de la pérennité des interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de maçonnerie des parties basses des élévations intérieures qui sont très dégradées et ponctuellement traversées par des lézardes... ; • Reprise des sols de la nef et du chœur afin d'améliorer la nature des sols tout en apportant des solutions d'assainissement pérennes vis-à-vis des élévations ; • Travaux de pierre de taille / sculpture ; • Travaux sur les vitraux : Une mauvaise gestion des eaux de condensation et / ou des infiltrations d'eaux pluviales sont à l'origine d'un développement accru de micro-organisme au droit des appuis de baies notamment ; • Travaux d'électricité et d'éclairage afin de mettre en valeur les décors polychromes. <p>Le détail des travaux sera affiné lors de la remise du dossier APD par le Maître d'Œuvre</p>
Calendrier prévisionnel	<p>La mission de maîtrise d'œuvre a été notifiée le 23/08/2021</p> <p>Délai des études de conception : 6 mois au total</p> <p>Délai de la phase de réalisation : Environ 16 mois</p>
Coût prévisionnel	<p>35 000 € HT d'honoraires de Maîtrise d'Œuvre</p> <p>Pour l'ensemble du marché public pour un montant de 35 000 € HT y compris 4 000.00 € HT de mission OPC répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 000.00 € HT (Tranche ferme = phase conception) • 11 000.00 € HT (Tranche optionnelle 1 = phase réalisation du chœur y compris 2 000.00 € HT pour la mission OPC) • 11 000.00 € HT (Tranche optionnelle 2 = phase réalisation de la Nef y compris 2 000.00 € HT pour la mission OPC) <p>Recherche de financement pour les tranches optionnelles n°1 et 2.</p>



	<p><u>Montant prévisionnel des travaux :</u></p> <p>Montant prévisionnel de 320 000 € HT pour la phase de réalisation des travaux (sera à ajuster suite à la remise du dossier APD au mois de novembre 2021).</p>
Plan de financement prévisionnel	A ce jour, unique financement de la DRAC à hauteur de 40% des 13 000 € HT (phase conception de MTOE) soit 5 200 € HT .

FICHE OPERATIONNELLE

« Crédation d'un gîte équestre à Tordouet – Itinéraire Equestre - VALORBIQUET »

Description du Projet	<p>Créer une halte sécurisée pour des cavaliers et leurs chevaux et/ou des randonneurs vélos et/ou piétons dans le cadre de l'Itinéraire Parcours Equestre.</p> <p><u>Aménagement 1^{er} étage :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Couchage 1 chambre + 1 un espace commun = 6 personnes 2. Salle de bain : douche, lavabo, WC <p><u>Rez-de-chaussée :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cuisine complète meublée et appareils ménagers
Calendrier prévisionnel	<p>Début des travaux : Fin 2021 Fin des travaux : Fin 2022</p>
Coût prévisionnel	<p>26 000 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES DE L'OPERATION		RECETTES DE L'OPERATION		
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en € HT	POSTES DE RECETTES	%	Montants en €
Etudes préalables/Etudes de maîtrise d'œuvre/AMO	0	Europe		
Travaux : installation salle de bain et cuisine et cloisonnement pour chambres	14 000 €	Etat		
Acquisitions foncières	0	Région		
<u>Mobilier, petit équipement</u> Salle de bain, cuisine, couchage	7 000 €	Département	20	5 200 €
<u>Autres</u> : PADDOCK	5 000 €	Fonds de concours	80	20 800 €
TOTAL	26 000 €	Autres financeurs		
		Autofinancement		
		TOTAL	100	26 000 €



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FICHE OPERATIONNELLE

« Rénovation énergétique par le remplacement de 3 chaudières dans des bâtiments publics - ORBEC»

Description du Projet	<p>La commune d'Orbec souhaite remplacer des chaudières vieillissantes et énergivores.</p> <p>Elle envisage pour l'année 2021, le remplacement de 3 chaudières fonctionnant au fuel pour 2 d'entre elles par 3 chaudières reliées au gaz de ville.</p> <p>3 sites ont été ciblés comme prioritaires : la chaudière de la mairie, celle des logements communaux de la rue des moulins et la chaudière de l'Église.</p> <p>L'économie énergétique réalisée doit être de 30% avec l'installation des nouveaux équipements.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Les chaudières de la mairie et des logements communaux (rue des moulins) ont été remplacées en juin 2021.</p> <p>La chaudière de l'église sera opérationnelle en octobre 2021</p>
Coût prévisionnel	<p>85 789.00 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)
Pour la tranche ciblée pour ce dossier

Identification de la collectivité : Mairie d'Orbec

Désignation synthétique du projet : Renovation thermique : Remplacement de 3 chaudières dans des batiments publics

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).
 Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
<i>Nature de dépense</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Source de financement</i>	<i>Montant en € (H.T.)</i>	<i>Taux (en %)</i>
Acquisition foncière :		AIDES PUBLIQUES		
Acquisition immobilière :		Union européenne		0,00%
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :		État - DETR		0,00%
Diagnostic amiante	590,00 €	État - DSIL	34 315,60 €	40,00%
Achat et pose de chaudières		État - FNADT		0,00%
Mairie / Résidence de moulins	45 660,00 €			0,00%
Achat et pose de chaudière Eglise	39 539,00 €			0,00%
				0,00%
		Conseil régional		0,00%
Dépenses d'équipement :		Conseil départemental		0,00%
(à préciser au besoin)		Autres subventions :		0,00%
		(à préciser)		0,00%
Autres prestations :				0,00%
Aléas :				0,00%
Dépenses de fonctionnement :		Sous-total 1⁽¹⁾	34 315,60 €	40,00%
Autres :				
(à préciser)				
Sous-total	85 789,00 €			
À déduire des dépenses :				
Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)		AUTOFINANCEMENT		
Remboursement de sinistre par l'assurance		Fonds propres	51 473,40 €	60,00%
		Emprunts		0,00%
		Autres :		0,00%
		(à préciser)		0,00%
				0,00%
				0,00%
		Sous-total 2	51 473,40 €	60,00%
TOTAL H.T.	85 789,00 €	TOTAL H.T.	85 789,00 €	100%

(1) Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

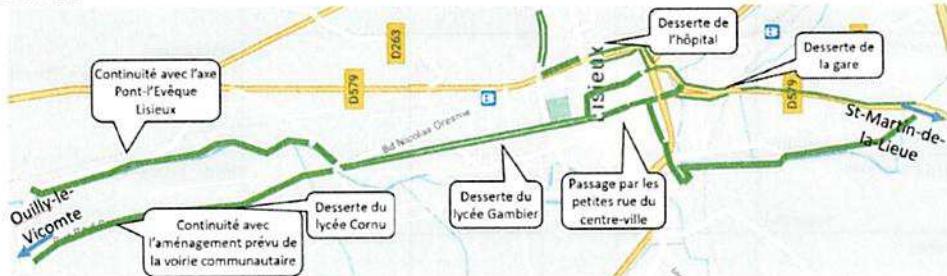
FICHE OPERATIONNELLE

« Opération de rachat de murs commerciaux en centre ville – MEZIDON VALLEE D'AUGE »

Description du Projet	<p>La commune déléguée de Mézidon-Canon ne dispose d'aucun boucher charcutier sur son territoire. La seule vente possible est réalisée en grande surface ou sur le marché dominical. Le dernier charcutier traiteur a liquidé son activité en 2018, laissant le local vacant. Conscient de la valeur ajoutée d'une telle activité, la collectivité a pris l'option de se porter acquéreur de l'immeuble vacant depuis 3 ans avant qu'il ne soit transformé en logement. Situé dans la rue commerçante de Mézidon-Canon, le patrimoine se compose du magasin en façade de rue, de diverses extensions à l'arrière regroupant les locaux de travail, d'une cour extérieure permettant le stationnement et d'un logement surplombant ces locaux.</p> <p>L'objectif de la collectivité est de maintenir une activité commerciale orientée sur la boucherie et la charcuterie.</p> <p>A l'issue de la réhabilitation, la ville restera propriétaire des murs et y installera un boucher-charcutier qui sera locataire de cette dernière.</p> <p>Pour ce faire, la collectivité souhaite réaliser une étude de programmation permettant d'arrêter les besoins précis de la structure et de dimensionner le commerce en fonction du potentiel. Cette étude permettra de réaliser une analyse fonctionnelle des équipements existants, et d'obtenir les estimations financières correspondantes aux différents scénarios possibles portant sur les démolitions, les aménagements extérieurs, la construction d'un laboratoire, la surface de vente ou la réhabilitation du logement existant.</p> <p>Puis, sur la base du scénario qui sera retenu par le maître d'ouvrage, sera élaboré le programme technique détaillé de réhabilitation de la boucherie charcuterie.</p>
Calendrier prévisionnel	Le recrutement d'un Assistant Maître d'Ouvrage sera lancé au 3ème trimestre 2021.
Coût prévisionnel	A déterminer
Plan de financement prévisionnel	A déterminer

FICHE OPERATIONNELLE

« Plan Vélo Lisieux Centre Ville – Tranche 1 - LISIEUX»

<p>Description du Projet</p>	<p>18,5km d'aménagements cyclables sont prévus par le plan vélo, améliorant ou créant de nouveaux aménagements cyclables, reliant les aménagements existants de qualité (environ 3km) ou les rues apaisées pour proposer des aménagements continus et sécurisés.</p> <p>Ce plan vélo se déploie selon deux axes (nord-sud et est-ouest), et en deux phases entre 2021 et 2023. La première phase s'engagera en 2021-2022, la seconde phase en 2022-2023. Une troisième phase consiste en la complétiion du plan vélo départemental vers le nord (liaison Pont-l'Evêque – Lisieux), et dont le calendrier dépendra de l'avancée du projet de cette liaison.</p> <p>Axe nord-sud</p>  <p>Axe est-ouest</p> 
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Études internes pour la phase 1 Travaux des itinéraires « avenue du 6 Juin » et « Gare-Hôpital » Maitrise d'œuvre externe pour les phases 1 et 2 Juin 2021 : livrables de l'étude opérationnelle Vél'Auge sur 8 carrefours d'accès au centre-ville, tous concernés par le plan vélo <p>2022 : Fin des travaux de la phase 1, engagement des travaux de la phase 2</p>
<p>Coût prévisionnel</p>	<p>1 280 000 € HT</p>

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL								
DEPENSES DE L'OPERATION					RECETTES DE L'OPERATION			
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en €	Préciser HT	Montant éligible Région en €	Montant éligible Département en €	POSTES DE RECETTES	%	Montant en €	
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO	Etudes internes Phase 1 : 20 K€ Maîtrise d'œuvre externe : 100 K€				Europe			
sous-total	120 K€				Etat DSIL	40%	512 K€	
Travaux	Phase 1 : 1,16 M€				Région Dispositif intermodalité (bonification à 50% grâce à l'inscription au contrat de territoire, plafond à 120€/ml)	18%	230 K€	
sous-total	1.16 M€				Département Dispositif MOA déléguée plan vélo départemental pour l'Avenue Pompidou	7%	90 K€	
Acquisitions foncières					Fonds de concours			
sous-total					Autres Co financeurs			
Mobilier, petit équipement					Autofinancement	35%	448 K€	
sous-total								
Autres (détailler)								
sous-total								
TOTAUX	1.280 M€				TOTAUX		1.280 M€	



TRANSITION ECONOMIQUE

FICHE OPERATIONNELLE

« Tiers Lieux - LISIEUX et SAINT PIERRE EN AUGE »

Afin de soutenir l'innovation économique, sociale, culturelle mais aussi numérique, l'Agglomération Lisieux Normandie a initié la création d'un réseau de tiers-lieux, « Les Tiers-Lieux des Possibles », sur son territoire vaste de 939 km² et regroupant plus de 74 800 habitants. En fonction de la commune (111 communes historiques) et des besoins des acteurs du territoire, chaque tiers-lieu aura sa spécificité, son fonctionnement, sa communauté.

LES TIERS-LIEUX DES POSSIBLES

Situé au cœur de la Normandie, le tiers-lieu de Lisieux « La Filature des Possibles », dédié à l'entreprenariat, l'innovation et la formation. Il hébergera la Mission Locale de Lisieux et sera le navire amiral, le lieu ressources des autres tiers-lieux. En fonction de la commune et des besoins des acteurs du territoire, chaque tiers-lieu aura sa spécificité, son fonctionnement, sa communauté définis au travers d'études de positionnement stratégiques menées par le cabinet TARAN consulting.

Description du Projet	<p>A ce jour d'autres tiers-lieux sont en cours de création avec une offre de services complémentaires, répondant aux attentes des usagers : « La Filature des Possibles » à Lisieux dédiée à l'entreprenariat, l'innovation et la formation ou encore « L'Abbaye des Possibles » à Saint-Pierre-en-Auge avec une dominante « artisanat d'art » ;</p> <p>D'autres tiers-lieux sont en cours de réflexion et de positionnement stratégique notamment à Mézidon Vallée d'Auge, Cambremer, Livarot Pays d'Auge ou encore à Orbec.</p> <p>La stratégie de l'agglomération de créer un réseau structuré de tiers-lieux complémentaires et coordonnés sur son territoire, plutôt que de créer des tiers-lieux indépendants sans logique globale, est précurseur et innovant. Par ailleurs, pour définir l'offre de services des différents tiers-lieux l'agglomération met en place une démarche bottom-up innovante auprès des habitants, des structures socio-économiques et des partenaires institutionnels</p> <p>La Filature des Possibles, issue de la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle d'une surface de 1 650 m² à Lisieux, ouvrira ses portes en septembre 2022 sur un terrain de 5 000 m².</p> <p>L'offre de services de la Filature des Possibles répondra aux besoins de nombreux utilisateurs et bénéficiaires venant de différents horizons : créateurs d'entreprises, porteurs de projets innovants, télétravailleurs, responsables d'entreprises, étudiants et enseignants de l'IUT de Lisieux, demandeurs d'emplois, jeunes de la mission locale, associations de filière et leurs membres, pôles de compétitivités, agence régionale de l'orientation, usagers de la CCI...</p>
-----------------------	---

Calendrier prévisionnel	Septembre 2021 : Candidature à l'AMI Fabrique des Territoire
Coût prévisionnel	A déterminer

FICHE OPERATIONNELLE

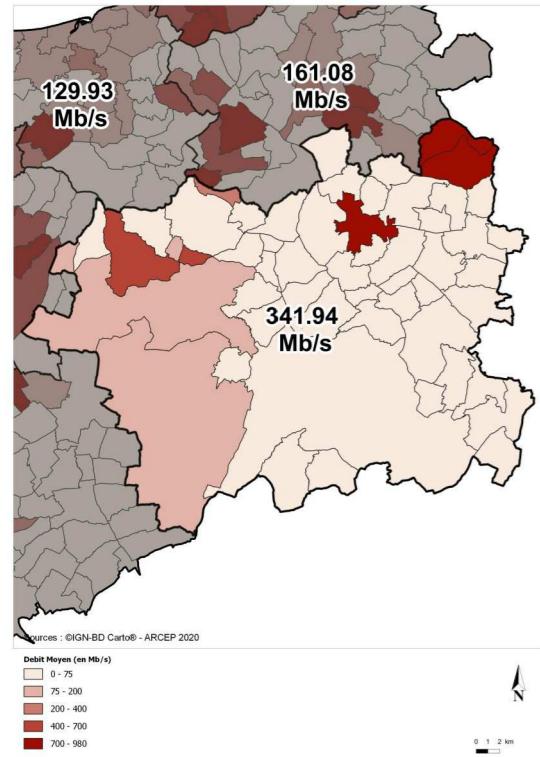
« Rénovation des cuisines scolaires - MEZIDON VALLEE D'AUGE »

Description du Projet	<p>Le plan de relance cantine permet à la collectivité d'investir dans de nouveaux matériels afin de faciliter la mise en œuvre de la Loi EGALim.</p> <p>L'acquisition des tables de tri permettra aux élèves d'être sensibilisés au gaspillage alimentaire et leur faire prendre conscience de l'importance de respecter la nourriture et de finir son assiette...</p> <p>L'acquisition de contenants et de vaisselle durables viendra renforcer les mesures déjà applicables depuis le 1^{er} janvier 2020 dans la lutte de substitution des matières plastiques. L'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service étant interdits à l'horizon du 01 janvier 2025.</p> <p>Par ailleurs, l'acquisition de matériel de préparation de mets, permettra à notre collectivité de progresser dans le fait maison et ainsi proposer aux élèves des écoles élémentaires et maternelles des repas de qualité avec des produits frais labelisés issus de l'agriculture biologique, de la pêche durable, du commerce équitable...</p> <p>L'acquisition de chambre froide viendra garantir la fraîcheur de ces produits.</p>
Calendrier prévisionnel	Réalisation : Juin 2021
Coût prévisionnel	34 164.75 €
Plan de financement prévisionnel	Subvention Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : 27 607.88 € notifiée le 16/07/21

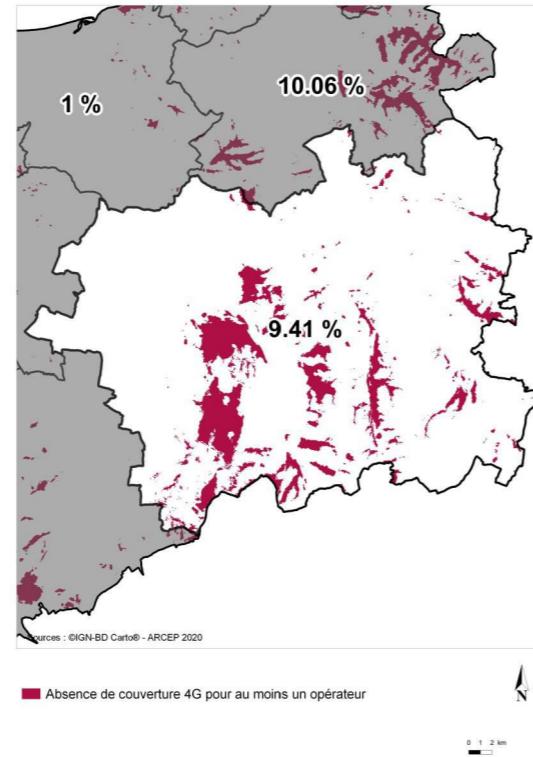
NOTE STRATEGIQUE TERRITOIRE LISIEUX NORMANDIE

TRANSITION NUMERIQUE

Débit internet moyen accessible dans les communes (2019)

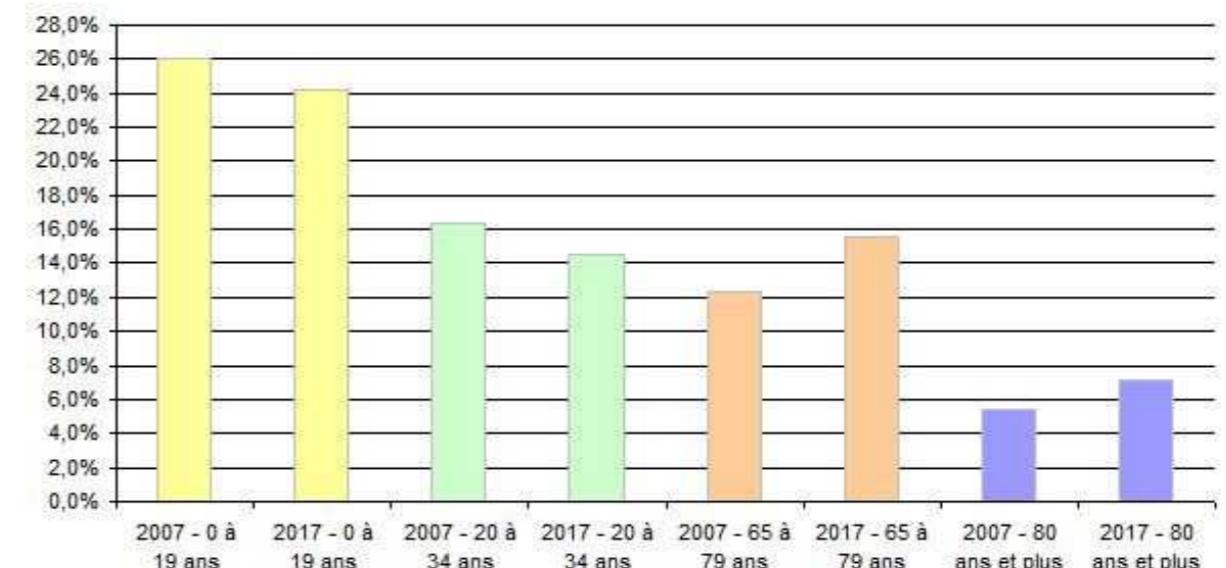


Absence de couverture 4G pour au moins un opérateur (2020)

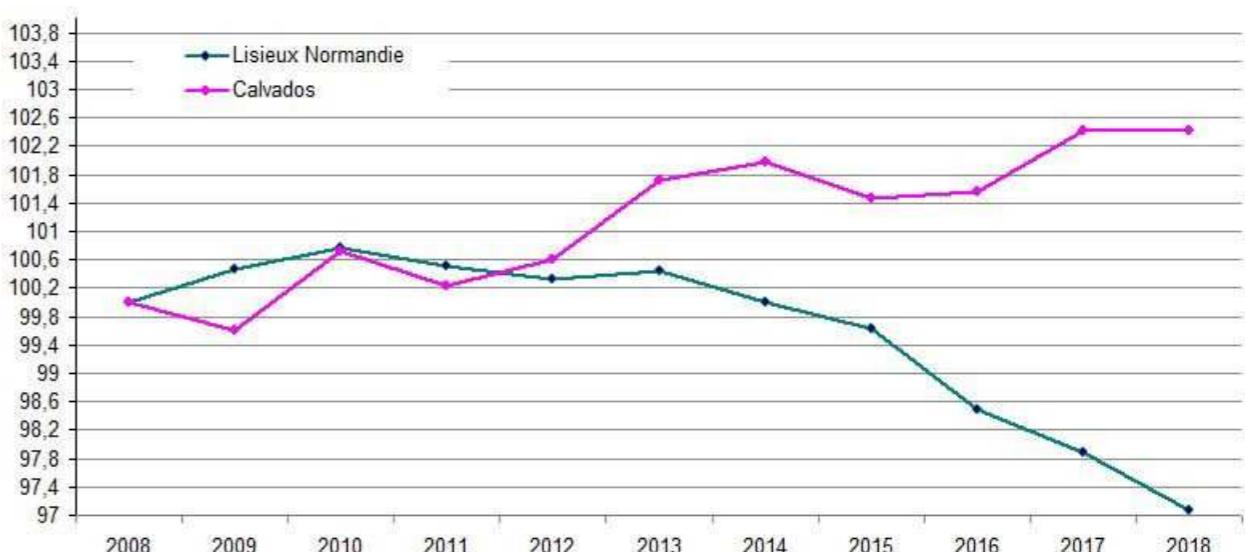


TRANSITION DEMOGRAPHIE

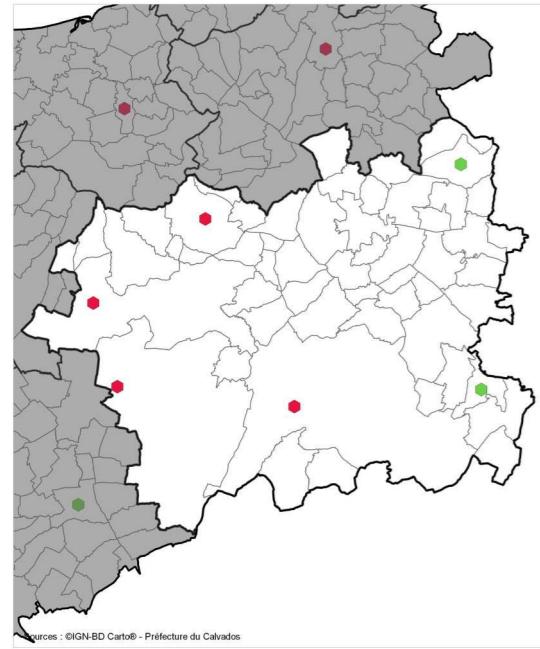
Lisieux Normandie - Evolution des classes d'âge entre 2007 et 2017



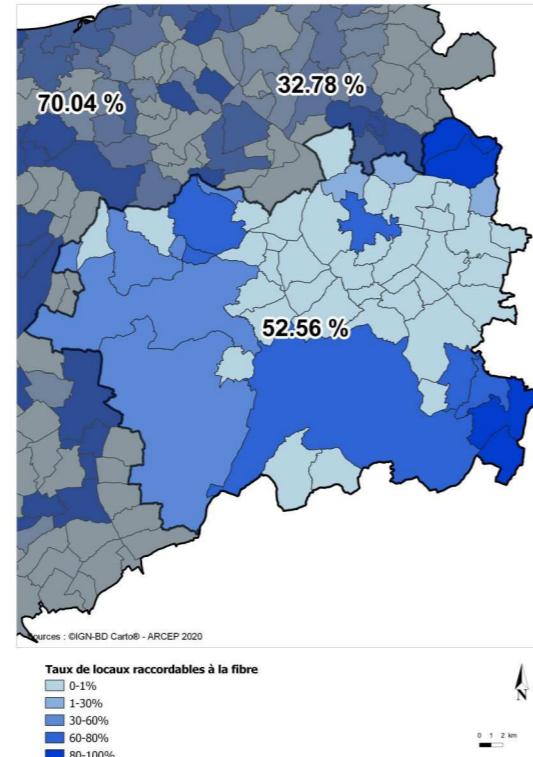
Evolution de la population municipale entre 2008 et 2018



Points Info – Espaces France Services (2020)

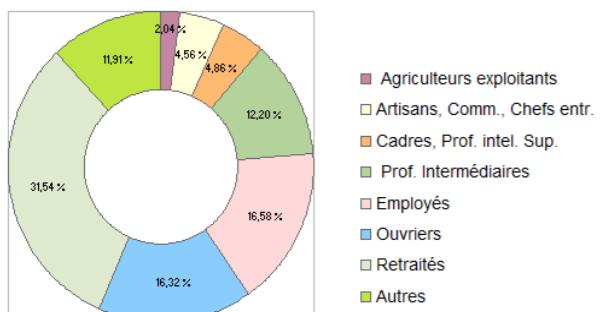


Taux de locaux raccordables à la fibre (2020)

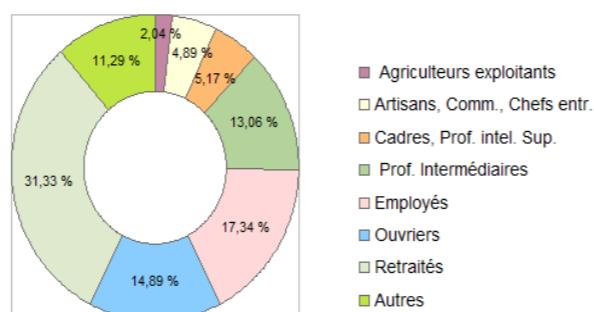


TRANSITION ECONOMIQUE

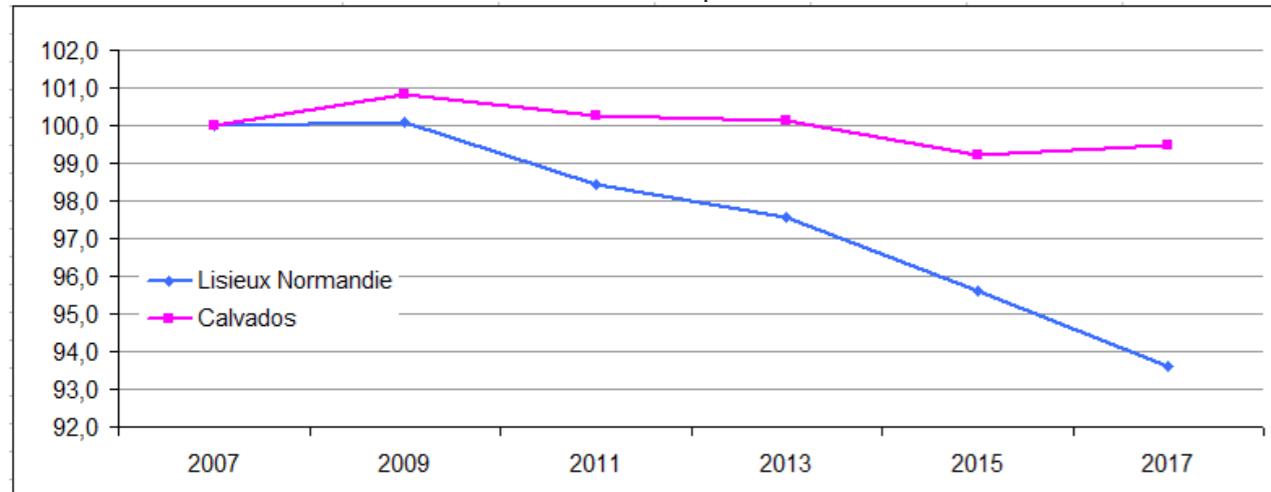
Lisieux Normandie
Population de plus de 15 ans en 2013



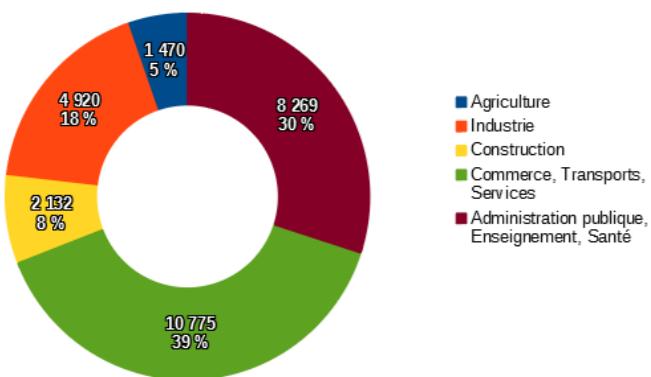
Lisieux Normandie
Population de plus de 15 ans en 2016



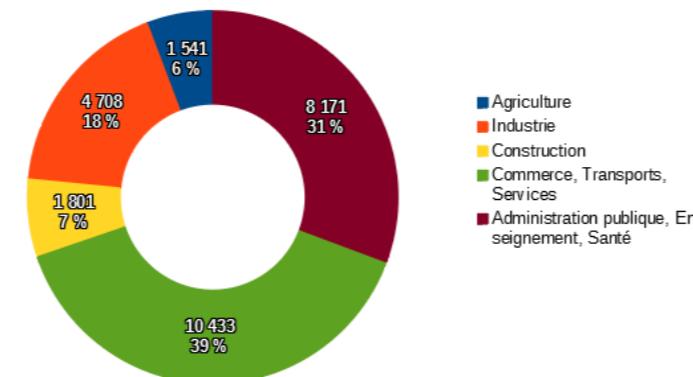
Evolution de l'emploi – Base 100



Emploi par secteur d'activité en 2013

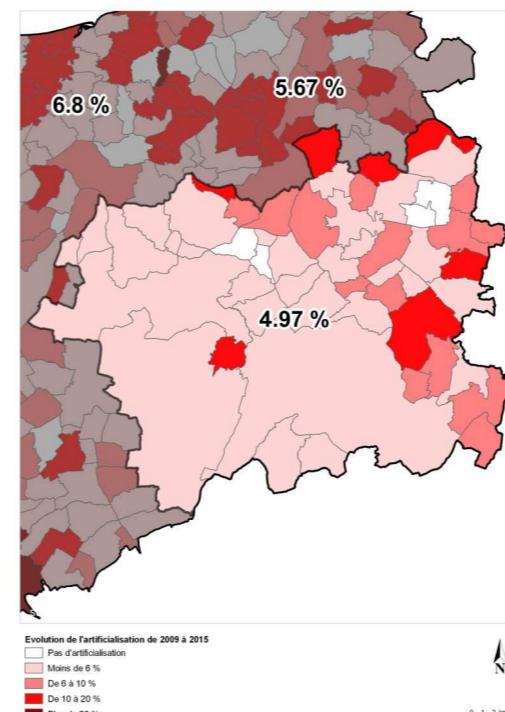


Emploi par secteur d'activité en 2016

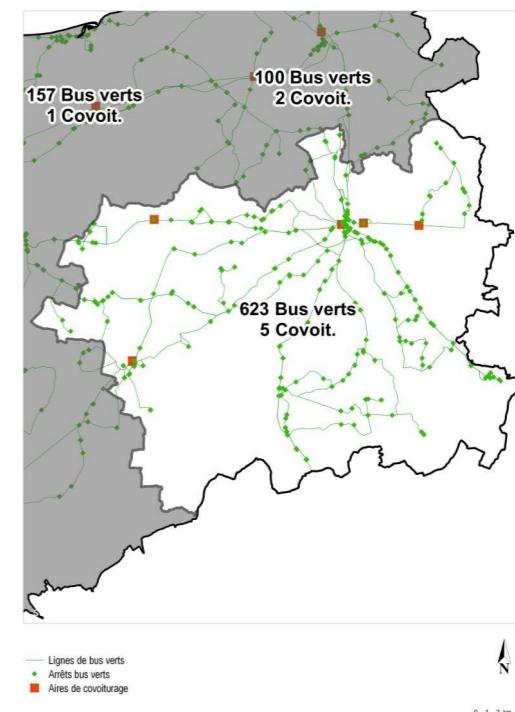


TRANSITION ECOLOGIQUE

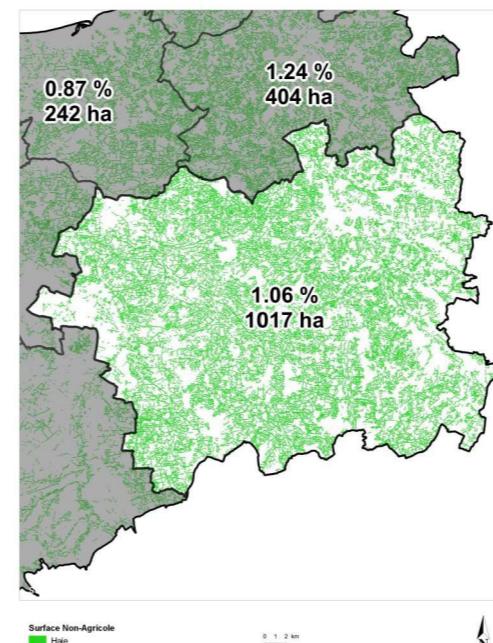
Artificialisation de 2009 à 2015



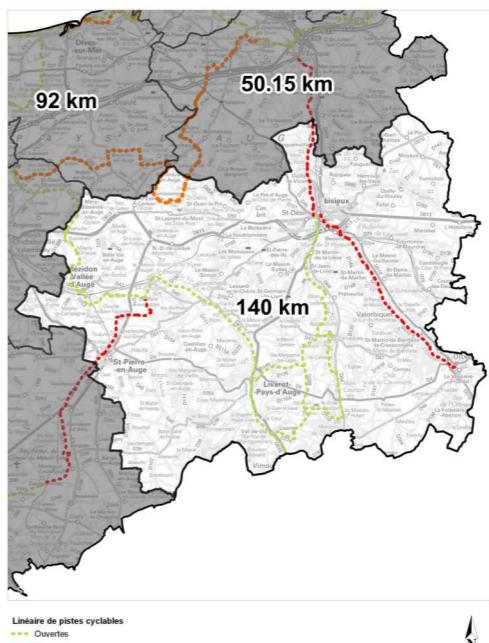
Desserte des lignes de bus verts et aires de covoitage (2020)



Surface des haies déclarées par les exploitants (RPG 2020)



Plan vélo du conseil départemental du Calvados (2020)



Evolution du Nombre de logements vacants de 2009 à 2015

